



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA HAUTE-MARNE

ANNÉE 2020 – Numéro 48 du 1^{er} septembre 2020

SOMMAIRE

DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES DE L'EST (DIR EST)

Arrêté n° 2020/DIR-EST/DIR/SG/BAJ/52-03 du 01/09/2020 portant subdélégation de signature par Mr Erwan LE BRIS, Directeur Interdépartemental des routes-Est, relative aux pouvoirs de police de la circulation sur le réseau routier national, aux pouvoirs de police de la conservation du domaine public routier national, aux pouvoirs de gestion du domaine public routier national, et au pouvoir de représentation de l'État devant les juridictions civiles, pénales et administratives p° 3

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Direction Départementale des Finances Publiques

Arrêté du 1^{er} septembre 2020 relatif au régime d'ouverture au public des services de la Direction départementale des Finances publiques de la Haute-Marne p° 8

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de la Réglementation Générale, des Associations et des Élections

Arrêté n°52-2020-08-222 du 28 août 2020 fixant l'implantation des bureaux de vote du département de la Haute-Marne p° 9

SERVICE DE LA COORDINATION, DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Bureau de la coordination

Arrêté n°52-2020-08-224 du 31 août 2020 portant délégation de signature à Mme Sandrine BOUTSOQUE, cheffe du bureau des migrations et de l'intégration p° 20

Arrêté n°52-2020-08-225 du 31 août 2020 portant délégation de signature à M. Reynald BEN MIR, directeur des services du Cabinet p° 22

SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-DIZIER

Pôle Développement Territorial et Collectivités Locales

Arrêté n°52-2020-08-223 du 31 août 2020 portant convocation des électeurs de la commune de WASSY p° 25

PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE

Direction Interdépartementale des Routes – Est
Secrétariat Général – Bureau des Affaires Juridiques

ARRÊTÉ

n°2020/DIR-Est/DIR/SG/BAJ/52-03 du 01 SEP. 2020

**Portant subdélégation de signature par Monsieur Erwan LE BRIS,
Directeur Interdépartemental des Routes – Est,
relative aux pouvoirs de police de la circulation sur le réseau routier national,
aux pouvoirs de police de la conservation du domaine public routier national,
aux pouvoirs de gestion du domaine public routier national,
et au pouvoir de représentation de l'État devant les juridictions
civiles, pénales et administratives**

LE DIRECTEUR DE LA DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES – EST,

Vu le décret n°2004-374 du 29/04/2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté préfectoral portant délégation de signature n° 2294 du 08 juillet 2019, pris par Madame la Préfète de la Haute-Marne, au profit de Monsieur Erwan LE BRIS, en sa qualité de Directeur Interdépartemental des Routes – Est ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Direction Interdépartementale des Routes – Est ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Subdélégation pleine et entière est accordée par Monsieur Erwan LE BRIS, Directeur Interdépartemental des Routes – Est, pour tous les domaines référencés sous l'article 2, ci-dessous, au profit de :

- Monsieur Philippe THIRION, directeur adjoint ingénierie
- Monsieur Thierry RUBECK, directeur adjoint exploitation

ARTICLE 2 : En ce qui concerne le département de la Haute-Marne, subdélégation de signature est accordée par Monsieur Erwan LE BRIS, Directeur Interdépartemental des Routes – Est, au profit des agents identifiés sous le présent article, à effet de signer, dans le cadre de leurs attributions, les décisions suivantes :

A – Police de la circulation :

Mesures d'ordre général :

- A1 :** Interdiction et réglementation de la circulation à l'occasion des travaux routiers. (Articles R411-5 et R411-9 du CDR)

- A2 :** Police de la circulation (hors autoroutes) (hors travaux), sauf dans le département de la Haute-Marne en matière de limitation ou relèvement des vitesses réglementaires, de délimitation des zones 30 et de modification du régime de priorité aux intersections.
- A3 :** Délivrance des permis de stationnement hors agglomération. Avis sur les permis de stationnement délivrés par les Maires en agglomération. *(Article L113-2 modifié du CVR)*

Circulation sur les autoroutes :

- A4 :** *Pas d'autoroutes gérées par la DIR Est en Haute-Marne*
- A5 :** *Pas d'autoroutes gérées par la DIR Est en Haute-Marne*
- A6 :** Dérogation temporaire ou permanente, délivrée sous forme d'autorisation, aux règles d'interdiction d'accès aux autoroutes non concédées, voies express et routes à accès réglementé, à certains matériels et au personnel de la DIR – Est, d'autres services publics ou entreprises privées. *(Article R432-7 du CDR)*

Signalisation :

- A7 :** Désignation des intersections dans lesquelles le passage des véhicules est organisé par des feux de signalisation lumineux ou par une signalisation spécifique. *(Article R411-7 modifié du CDR)*
- A8 :** Autorisation d'implantation de signaux d'indication pour les associations et organismes sans but lucratif. *(Article R418-3 du CDR)*
- A9 :** Dérogation à l'interdiction de publicité sur aires de stationnement et de services. *(Article R418-5 du CDR)*

Mesures portant sur les routes classées à grande circulation :

- A10 :** Délimitation du périmètre des zones 30 sur les routes à grande circulation. *(Article R411-4 modifié du CDR)*
- A11 :** Avis sur arrêté du Maire pris en application de l'alinéa 2 de l'article R411-8 du CDR lorsqu'ils intéressent une route classée à grande circulation. *(Article R411-8 modifié du CDR)*

Barrière de dégel – Circulation sur les ponts – Pollution :

- A12 :** Établissement et réglementation des barrières de dégel sur les routes nationales, et autorisation de circuler malgré une barrière de dégel. *(Article R411-20 modifié du CDR)*
- A13 :** Réglementation de la circulation sur les ponts. *(Article R422-4 modifié du CDR)*

Agents	Fonctions	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12	A13
Colette LONGAS	Chef SPR	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x
Florian STREB	Adjoint Chef SPR	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x	x
Jean-François BEDEAUX	Chef DEB	x		x		x	x	x	x	x	x	x	x	x
Damien DAVID	Adjoint Chef DEB	x		x		x	x	x	x	x	x	x	x	x
Ronan LE COZ	Chef DEM	x		x		x	x	x	x	x	x	x	x	x
Christophe TEJEDO	Chef DEM	x		x		x	x	x	x	x	x	x	x	x
Jean-François BERNAUER-BUSSIER	Chef District Vitry-le-François			x			x							
Vincent DENARDO	Chef District Remiremont			x			x							
Emmanuel NICOMETTE	Adjoint Chef District Vitry-le-François			x			x							
Michel THOMAS	Adjoint Chef District Remiremont			x			x							
Franck ESMIEU	Chef District Besançon			x			x							
Sébastien DELBIRANI	Chef District Metz			x			x							
Ethel JACQUOT	Chef District Nancy			x			x							

Poste vacant	Chef District Mulhouse			x			x						
Antoine OSER	Chef District Strasbourg			x			x						

B – Police de la conservation du domaine public et répression de la publicité :

- B1 :** Commissionnement des agents de l'équipement habilités à dresser des procès-verbaux pour relever certaines infractions à la police de conservation du domaine public routier et certaines contraventions au code de la route. (Articles L116-1 et suivants du CVR et L130-4 modifié du CDR – Arrêté du 15/02/1963)
- B2 :** Répression de la publicité illégale. (Article R418-9 du CDR)

Agents	Fonctions	B1	B2
Colette LONGAS	Chef SPR	x	x
Florian STREB	Adjoint Chef SPR	x	x
Mickaël VILLEMEN	SG	x	
Marie-Laure DANIEL	RH	x	
Jean-François BEDEAUX	Chef DEB		x
Damien DAVID	Adjoint Chef DEB		x
Ronan LE COZ	Chef DEM		x
Christophe TEJEDO	Chef DEM		x

C – Gestion du domaine public routier national :

- C1 :** Permissions de voirie. (Code du domaine de l'État – Article 53 modifié)
- C2 :** Permission de voirie : cas particuliers pour :
- les ouvrages de transport et de distribution d'énergie électrique
 - les ouvrages de transport et de distribution de gaz
 - les ouvrages de télécommunication
 - la pose de canalisation d'eau, de gaz, d'assainissement.
- (Articles L113-2 à L113-7 modifiés du CDR – Articles R113-2 à R113-11 modifiés du CDR)
- C3 :** Pour les autorisations concernant l'implantation de distributeurs de carburants ou de pistes d'accès aux distributeurs sur le domaine public et sur terrain privé. (Circulaire TP n°46 du 05/06/1956 et n°45 du 27/03/1958 – Circulaire Interministérielle n°71-79 du 26/07/1971 et n°71-85 du 26/08/1971 – Circulaire TP n°62 du 06/05/1954, n°5 du 12/01/1955, n°66 du 24/08/1960, n°60 du 27/06/1961 – Circulaire n°69-113 du 06/11/1969 – Circulaire n°5 du 12/01/1955 – Circulaire n°86 du 12/12/1960)
- C4 :** Délivrance, renouvellement et retrait des autorisations d'emprunt ou de traversées à niveau des routes nationales par des voies ferrées industrielles. (Circulaire n°50 du 09/10/1958)
- C5 :** Dérogations interdisant la pose, à l'intérieur des emprises des autoroutes, de canalisations aériennes ou souterraines longitudinales. (Article R122-5 modifié du CVR)
- C6 :** Approbation d'opérations domaniales. (Arrêté du 04/08/1948 – Arrêté du 23/12/1970)
- C7 :** Délivrance des alignements et reconnaissance des limites des routes nationales. (Article L112-1 modifié – Article L112-2 – Article L112-3 modifié – Articles L112-4 à L112-7 du CVR – Article R112-1 modifié – Article R112-2 – Article R112-3 modifié du CVR)
- C8 :** Conventions relatives à la traversée du domaine public autoroutier non concédé par une ligne électrique aérienne. (Décret n°56-1425 du 27/12/1956 – Circulaire n°81-13 du 20/02/1981)
- C9 :** Convention de concession des aires de services. (Circulaire n°78-108 du 23/08/1978 – Circulaire n°91-01 du 21/01/1991 – Circulaire n°2001-17 du 05/03/2001)
- C10 :** Convention d'entretien et d'exploitation entre l'État et un tiers.
- C11 :** Avis sur autorisation de circulation pour les transports exceptionnels et pour les ensembles de véhicules comportant plus d'une remorque. (Article n°8 de l'arrêté du 04/05/2006 modifié)
- C12 :** Signature des transactions : protocoles d'accord amiable pour le règlement des dégâts au domaine public routier, des dommages de travaux publics, des défauts d'entretien et des accidents de la circulation. (Article n°2044 et suivants modifiés du Code Civil)

C13 : Autorisation d'entreprendre les travaux. (Arrêté préfectoral pris en application de la circulaire modifiée n°79-99 du 16/10/1979 relative à l'occupation du domaine public routier national)

Agents	Fonctions	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13
Colette LONGAS	Chef SPR	x		x		x	x				x			x
Florian STREB	Adjoint Chef SPR	x		x		x	x				x			x
Denis VARNIER	Chef CGP	x		x		x	x				x			x
Jean-François BEDEAUX	Chef DEB	x	x		x			x	x			x	x	x
Damien DAVID	Adjoint Chef DEB	x	x		x			x	x			x	x	x
Ronan LE COZ	Chef DEM	x	x		x			x	x			x	x	x
Christophe TEJEDO	Chef DEM	x	x		x			x	x			x	x	x
Jean-François BERNAUER-BUSSIÉ	Chef District Vitry-le-François		x		x			x						x
Emmanuel NICOMETTE	Adjoint Chef District Vitry-le-François		x		x			x						x
Vincent DENARDO	Chef District Remiremont		x		x			x						x
Michel THOMAS	Adjoint Chef District Remiremont		x		x			x						x
Franck ESMIEU	Chef District Besançon		x		x			x						x
Sébastien DELBIRANI	Chef District Metz		x		x			x						x
Ethel JACQUOT	Chef District Nancy		x		x			x						x
Poste vacant	Chef District Mulhouse		x		x			x						x
Antoine OSER	Chef District Strasbourg		x		x			x						x

D – Représentation devant les juridictions :

- D1 :** Actes de plaidoirie et présentation des observations orales prononcées au nom de l'État devant les juridictions civiles, pénales et administratives sous réserve des obligations de représentation obligatoire par avocat, y compris ceux liés aux mesures d'expertise. (Code de la justice administrative – Code de la procédure civile – Code de la procédure pénale)
- D2 :** Réplique immédiate en cas d'apport de moyens nouveaux en cours de contradictoire à l'occasion des procédures d'urgence devant les tribunaux administratifs. (Code de la justice administrative – Code de la procédure civile – Code de la procédure pénale)
- D3 :** Dépôt, en urgence, devant le juge administratif de documents techniques, cartographiques, photographiques, etc, nécessaires à la préservation des intérêts défendus par l'État ou toute production avant clôture d'instruction. (Code de la justice administrative – Code de la procédure civile – Code de la procédure pénale)
- D4 :** Mémoire en défense de l'État, présentation d'observations orales et signature des protocoles de règlement amiable dans le cadre des recours administratifs relatifs aux missions, actes, conventions et marchés publics placés sous la responsabilité de la DIR – Est. (Code de justice administrative – Articles n°2044 et suivants modifiés du Code Civil)

Agents	Fonctions	D1	D2	D3	D4
Mickaël VILLEMIN	SG	x	x	x	
Lætitia LE	Cheffe du BCAG	x	x	x	
Christèle ROUSSEL	BCAG	x	x	x	
Véronique DUVAUCHEL	BCAG	x	x	x	

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement des fonctionnaires désignés sous l'article 2 du présent arrêté, la subdélégation de signature qui leur est confiée par le-dit article sera exercé par l'agent chargé de leur intérim.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté emporte abrogation de l'arrêté n°2020/DIR-Est/DIR/SG/AJ/52-02 du 01/03/2020, portant subdélégation de signature, pris par Monsieur Erwan LE BRIS, Directeur Interdépartemental des Routes Est.

ARTICLE 5 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes Est sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée au Directeur Départemental des Finances Publiques de la Haute-Marne, pour information.

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs du département et prendra effet au lendemain de sa publication.

Le Directeur Interdépartemental des Routes Est



Erwan LE BRIS



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE HAUTE-MARNE
19 rue Bouchardon BP 10523 52011 CHAUMONT CEDEX

Arrêté relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction départementale des Finances publiques de la Haute-Marne

La directrice départementale des Finances publiques de la Haute-Marne :

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 avril 2019 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de Haute-Marne ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

A compter du 1^{er} septembre 2020 et jusqu'au 30 septembre 2020, les services de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Marne, situés 19 rue Edmé Bouchardon à Chaumont, seront ouverts au public :

- le matin du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;
- et le mardi de 13h30 à 16h.

Article 2 :

A compter du 1^{er} octobre 2020, les services de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Marne, situés 5 rue de Lorraine à Chaumont, n'assureront plus d'accueil du public.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés aux articles 1 et 2.

Fait à Chaumont, le 1^{er} septembre 2020.

Par délégation de la Préfète,

Annie Cabrol, directrice départementale de la Direction Départementale des Finances publiques de la Haute-Marne.


Annie Cabrol



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE, DES
ASSOCIATIONS ET DES ÉLECTIONS

ARRÊTÉ N° 52-2020-08-222 DU 28 AOÛT 2020
fixant l'implantation et le périmètre des bureaux de vote
du département de la Haute-Marne

La Préfète de la Haute-Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

VU le code électoral, notamment l'article R.40 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2614 du 28 août 2019, modifié, portant installation des bureaux de vote du département de la Haute-Marne ;

VU les propositions des maires des communes du département ;

Considérant qu'il convient de répartir les électeurs en autant de bureaux de vote que l'exigent les circonstances locales et le nombre des électeurs ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : Les dispositions du présent arrêté seront applicables, sauf modifications ultérieures, à toute élection qui se tiendra à compter du 1^{er} janvier 2021.

ARTICLE 2 : Les lieux d'implantation des bureaux de vote et la désignation, le cas échéant, des bureaux centralisateurs des communes ainsi que la répartition des électeurs figurent à l'annexe du présent arrêté.

ARTICLE 3 - L'arrêté préfectoral n° 2614 du 28 août 2019 est abrogé à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté peut être déféré devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication au Recueil des Actes Administratifs.

ARTICLE 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne, la Sous-Préfète de l'arrondissement de Langres, le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Dizier et les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché aux lieux habituels, ainsi qu'à proximité de chaque bureau de vote avant tout scrutin.

Pour la Préfète, et par délégation,
Le Secrétaire Général de la Préfecture

François ROSA

ANNEXE - Implantation des bureaux de vote et répartition des électeurs

Page 1 sur 10

Arr	Circo	Insee	Commune	Canton	N° BV	Adresse du bureau de vote	Répartition des électeurs (le cas échéant)
C	1ère	001	Ageville	Nogent	1	Salle des fêtes, Grande rue, 52340 Ageville	
L	1ère	002	Aigremont	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, salle du Conseil municipal, Grande rue, 52400 Aigremont.	
S	2ème	003	Aingoulaincourt	Poissons	1	Mairie, 6 rue Olivier de Vézin, 52230 Aingoulaincourt.	
C	1ère	004	Aizanville	Châteauvillain	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 2 rue de l'Eglise, 52120 Aizanville.	
C	2ème	005	Allianville	Poissons	1	Ancienne salle de classe, rez-de-chaussée, 18 rue du Général Salme, 52700 Allianville.	
S	2ème	006	Allichamps	Saint-Dizier-1	1	Mairie, salle Jean Fenice, Place du 14 juillet, 52130 Allichamps.	
S	2ème	007	Ambonville	Joinville	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 7 Grande rue, 52110 Ambonville.	
C	2ème	008	Andelot-Blancheville	Bologne	1 c*	Salle des fêtes, 36 rue de la Division Leclere, 52700 Andelot-Blancheville.	Commune centre Andelot-Blancheville.
C	2ème	008	Andelot-Blancheville	Bologne	2	Marie de Blancheville, 3 grande rue, Blancheville, 52700 Andelot-Blancheville.	Commune associée Blancheville.
L	1ère	009	Andilly-en-Bassigny	Nogent	1	Mairie, 2 rue Morlin, 52360 Andilly-en-Bassigny.	
C	2ème	011	Annéville-la-Prairie	Bologne	1	Mairie, salle de convivialité 2 rue de la prairie, 52310 Annéville-la-Prairie.	
S	2ème	012	Annonville	Poissons	1	Mairie, 12 grande rue, 52230 Annonville.	
L	1ère	013	Anrosey	Chalindrey	1	Salle des fêtes, 3 rue du Moulin de Gyspe, 52500 Anrosey.	
L	1ère	014	Aprey	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 6 place du marché, 52250 Aprey.	
L	1ère	015	Arbigny-Sous-Varenes	Chalindrey	1	Salle de convivialité, 9 rue de l'Eglise, 52500 Arbigny-sous-Varenes.	
L	1ère	016	Arbot	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 3 rue de la mairie, 52160 Arbot	
C	1ère	017	Arc-en-Barrois	Châteauvillain	1	Mairie, premier étage, 2 place Moreau, 52210 Arc en Barrois.	
S	2ème	019	Arnancourt	Joinville	1	Salle de convivialité, 1 place de la mairie, 52110 Arnancourt.	
S	2ème	021	Attancourt	Wassy	1	Mairie, 1 Le Paquis, 52130 Attancourt.	
C	1ère	022	Aubepierre-sur-Aube	Châteauvillain	1	Salle de convivialité - 37 rue du Moulin - 52210 Aubepierre	
L	1ère	023	Auberive	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, salle sous la Mairie, 4 rue de la mairie, 52160 Auberive.	
C	1ère	025	Audeloncourt	Poissons	1	Mairie, 19 rue de la Garenne, 52240 Audeloncourt.	
L	1ère	027	Aujeurres	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 1 rue de la mairie, 52190 Aujeurres.	
L	1ère	028	Aulnoy-sur-Aube	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, salle de convivialité, route de la Tuilerie, 52160 Aulnoy-sur-Aube.	
S	2ème	029	Autigny-le-Grand	Joinville	1	Mairie, salle Champonnois, 28 rue Antoine Labreuveux, 52300 Autigny-le-Grand.	
S	2ème	030	Autigny-le-Petit	Joinville	1	Mairie, 2 rue de la vallée, 52300 Autigny-le-Petit.	
C	2ème	031	Autreville-sur-la-Renne	Châteauvillain	1 c*	Mairie, rue Saint Père, 52120 Autreville-sur-la-Renne.	Commune centre Autreville-sur-la-Renne.
C	2ème	031	Autreville-sur-la-Renne	Châteauvillain	2	Mairie de Saint-Martin-sur-la-Renne, place de la mairie, 52330 Saint-Martin-sur-la-Renne.	Commune associée Saint-Martin-sur-la-Renne.
C	2ème	031	Autreville-sur-la-Renne	Châteauvillain	3	Mairie de Valdelancourt, rue Notre Dame, Valdelancourt, 52120 Autreville-sur-la-Renne.	Commune associée Valdelancourt.
L	1ère	033	Avrecourt	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, 2 rue de la mairie, 52140 Avrecourt.	
S	2ème	034	Bailly-aux-Forges	Wassy	1	Mairie - 42 grande rue - 52130 Bailly-aux-Forges.	
L	1ère	035	Baissey	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 6 rue du Châtelet, 52250 Baissey.	
L	1ère	037	Bannes	Nogent	1	Salle polyvalente, 4 rue de l'école, 52360 Bannes.	
C	1ère	038	Bassencourt	Poissons	1	Mairie, 2 rue de la mairie, 52240 Bassencourt.	
S	2ème	039	Baudrecourt	Joinville	1	Salle des Fêtes, place de la Mairie - 52110 Baudrecourt	
L	1ère	040	Bay-sur-Aube	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 1 place Joseph Michel, 52160 Bay-sur-Aube	
S	2ème	265	Bayard-sur-Marne	Eurville-Bienville	1 c*	Mairie, 1 rue du port, 52170 Bayard-sur-Marne.	Commune centre Bayard-sur-Marne.
S	2ème	265	Bayard-sur-Marne	Eurville-Bienville	2	Mairie de Gourzon, 12 rue haute, 52170 Gourzon.	Commune associée Gourzon.
S	2ème	265	Bayard-sur-Marne	Eurville-Bienville	3	Mairie de Prez-sur-Marne, rue du tennis, 52170 Prez-sur-Marne.	Commune associée Prez-sur-Marne.
L	1ère	042	Beauchemin	Langres	1	Mairie, 2 place de l'Eglise - 52260 Beauchemin	
L	1ère	043	Belmont	Chalindrey	1	Mairie, entrée par la cour derrière la Mairie, 1 route des vergers, 52500 Belmont.	
S	2ème	045	Bettancourt-la-Ferrée	Saint-Dizier-3	1 c*	Mairie, salle du Conseil, rue Denis-Mougeot, 52100 Bettancourt-la-Ferrée.	Électeurs domiciliés rue Denis Mougeot, rue Louis Aragon, allée Henri Barbusse, rue Léon Blum, rue Boileau, impasse Boileau, allée du Bois, allée Bouchardon, rue Jacques Duclos, allée Camille Flammarion, chemin de la Fontaine, allée Philippe Lebon, rue Louise Michel, rue Jean Moulin, rue de l'Ornel, rue Jacques Prévert, rue Jean Rostand, rue de Stalingrad, rue de Verdun, rue des Roises, rue de la Vacquerie, RD635 route de Bar le Duc, rue du Pré Adam, impasse de la Vacquerie.
S	2ème	045	Bettancourt-la-Ferrée	Saint-Dizier-3	2	Mairie, salle du Conseil, rue Denis-Mougeot, 52100 Bettancourt-la-Ferrée.	Électeurs domiciliés rue Pierre Brossolette, rue Diderot, rue du Colonel Fabien, rue Jules Ferry, rue Anne Frank, rue Victor Hugo, rue Jean Jaurès, rue Joliot Curie, rue Lamartine, rue de la Libération, rue Marcel Mansuy, rue du Maquis Mauguet, rue des Martyrs de la Saule, allée des Orgères, rue Pasteur, rue Saint-Denis, rue du Repos, rue Arthur Rimbaud, rue André Theuriot, rue Elsa Triolet, rue du Fond des Vaux, rue Voltaire, rue Émile Zola, rue du 19 mars 1962, allée du Couterot, allée du Maquis Mauguet.
S	2ème	047	Beurville	Joinville	1	Mairie, place de la mairie, 52110 Beurville.	
C	1ère	050	Biesles	Nogent	1 c*	Préau de l'école élémentaire, rue de la Fontaine - 52340 Biesles	Commune centre Biesles
C	1ère	050	Biesles	Nogent	2	Mairie, salle polyvalente, 1 place des Bleuets, 52340 Le Puits-des-Mèzes.	Commune associée Le Puits-des-Mèzes.
L	1ère	051	Bize	Chalindrey	1	Mairie, 10 rue des chenevières, 52500 Bize.	
C	2ème	053	Blaisy	Châteauvillain	1	Mairie, salle de convivialité, 1 rue de la mairie, 52330 Blaisy.	
S	2ème	055	Blécourt	Joinville	1	Salle de convivialité, 1 rue des Marronniers, 52300 Blécourt.	
C	1ère	056	Blessonville	Châteauvillain	1	Mairie, 43 rue principale, 52120 Blessonville.	
S	2ème	057	Blumeray	Joinville	1	Mairie, 13 rue Saint-Laurent, 52110 Blumeray.	
C	2ème	058	Bologne	Bologne	1 c*	Mairie de Bologne, 1 place de la mairie, 52310 Bologne.	Commune centre Bologne.
C	2ème	058	Bologne	Bologne	2	Mairie de Marault, 26 rue du Maréchal Leclere, 52310 Marault.	Commune associée Marault.
C	2ème	058	Bologne	Bologne	3	Mairie de Roëcourt-la-Côte, 17 grande rue, 52310 Roëcourt-la-Côte.	Commune associée Roëcourt-la-Côte.
L	1ère	059	Bonnecourt	Nogent	1	Mairie, salle de convivialité, 24 Grande rue, 52360 Bonnecourt.	
L	1ère	060	Bourbonne-les-Bains	Bourbonne-les-Bains	1 c*	Mairie, salle de Justice de Paix, Parc du château, 52400 Bourbonne-les-Bains.	Commune centre Bourbonne-les-Bains.
L	1ère	060	Bourbonne-les-Bains	Bourbonne-les-Bains	2	Ancienne Mairie, salle des fêtes, 52400 Genrupt	Commune associée Genrupt
L	1ère	060	Bourbonne-les-Bains	Bourbonne-les-Bains	3	Ancienne Mairie, salle des fêtes, 10 vieille route d'Enfonvelle, 52400 Villars-Saint-Marcellin.	Commune associée Villars-Saint-Marcellin.
C	2ème	061	Bourdons-sur-Rognon	Bologne	1	Mairie, place des Anciens combattants d'Afrique du Nord 52-62, 52700 Bourdons-sur-Rognon.	
L	1ère	062	Bourg	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 3 rue de l'Eglise, 52200 Bourg.	
C	1ère	063	Bourg-Sainte-Marie	Poissons	1	Mairie, 2 rue Chenoise, 52150 Bourg-Sainte-Marie.	
C	1ère	064	Bourmont entre Meuse et Mouzon	Poissons	1 c*	Mairie de Bourmont, 16 rue du Général Leclere, 52150 Bourmont entre Meuse et Mouzon.	Commune déléguée Bourmont
C	1ère	064	Bourmont entre Meuse et Mouzon	Poissons	2	Mairie de Gonaincourt, 23 Grande rue 52150 Bourmont entre Meuse et Mouzon	Ancienne commune associée Gonaincourt.
C	1ère	064	Bourmont entre Meuse et Mouzon	Poissons	3	Mairie de Nijon, place communale (Nijon) 52150 Bourmont entre Meuse et Mouzon	Commune déléguée Nijon
C	1ère	064	Bourmont entre Meuse et Mouzon	Poissons	4	Salle des fêtes, rue de l'âtre, (Goncourt) 52150 Bourmont entre Meuse et Mouzon	Commune déléguée Goncourt
S	2ème	065	Bouzancourt	Joinville	1	Mairie, place de la mairie, 52100 Bouzancourt.	
S	2ème	066	Brachay	Joinville	1	Mairie, 17 rue Barotte, 52110 Brachay.	
C	1ère	067	Brainville-sur-Meuse	Poissons	1	Mairie, salle de convivialité, 8 rue de l'Eglise, 52150 Brainville-sur-Meuse.	
C	1ère	069	Braux-le-Châtel	Châteauvillain	1	Mairie, 20 rue du Brozé, 52120 Braux-le-Châtel.	
L	1ère	070	Brennes	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, salle communale, 3 rue de l'Eglise, 52200 Brennes.	
C	1ère	072	Brethenay	Chaumont-1	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 1 Grande rue, 52000 Brethenay.	

* bureau centralisateur de la commune

ANNEXE - Implantation des bureaux de vote et répartition des électeurs

Page 2 sur 10

Arr	Circo	Insee	Commune	Canton	N° BV	Adresse du bureau de vote	Répartition des électeurs (le cas échéant)
C	1ère	074	Breuvannes-en-Bassigny	Poissons	1	c* Mairie, place de la mairie, 52240 Breuvannes-en-Bassigny.	Commune centre Breuvannes-en-Bassigny.
C	1ère	074	Breuvannes-en-Bassigny	Poissons	2	Mairie de Colombey-lès-Choiseul, 9 rue de la mairie, 52240 Colombey-lès-Choiseul.	Commune associée Colombey-lès-Choiseul.
C	1ère	074	Breuvannes-en-Bassigny	Poissons	3	Mairie de Meuvy, 2 rue Sainte Anne, 52240 Meuvy.	Commune associée Meuvy.
C	2ème	075	Briaucourt	Bologne	1	Mairie, 9 rue de la Montagne, 52700 Briaucourt.	
C	1ère	076	Bricon	Châteauvillain	1	Salle polyvalente, au rez-de-chaussée, 3 rue de Verdun, 52120 Bricon.	
S	2ème	079	Brousseval	Wassy	1	Mairie, place de la mairie - 52130 Brousseval	
C	1ère	082	Bugnières	Châteauvillain	1	Mairie, 12 rue de l'Éolienne, 52210 Bugnières.	
C	2ème	084	Busson	Poissons	1	Mairie, 4 place de l'Église, 52700 Busson.	
C	1ère	085	Buxières-lès-Clefmont	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, 4 rue de l'Église, 52240 Buxières-lès-Clefmont.	
C	1ère	087	Buxières-lès-Villiers	Chaumont-2	1	Salle polyvalente, 4 rue du Baron de Bcino, 52000 Buxières-lès-Villiers.	
S	2ème	088	Ceffonds	Wassy	1	c* Mairie de Ceffonds, salle du Conseil municipal, rue Jacques d'Arc, 52220 Ceffonds.	Commune centre Ceffonds.
S	2ème	088	Ceffonds	Wassy	2	Salle communale d'Anglus, rue principale, 52220 Anglus.	Commune associée Anglus.
S	2ème	088	Ceffonds	Wassy	3	Salle communale de Sauvage-Magny, grande rue, 52220 Sauvage-Magny.	Commune associée Sauvage-Magny.
L	1ère	089	Celles-en-Bassigny	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, 1 rue Pont-de-Jacquotte, 52360 Celles-en-Bassigny.	
L	1ère	090	Celsoy	Chalindrey	1	Mairie, 14 rue Guibert, 52600 Celsoy.	
S	2ème	091	Cerisières	Bologne	1	Mairie, 8 rue principale, 52320 Cerisières.	
L	1ère	092	Chalancy	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 2 rue du château, 52160 Chalancy.	
L	1ère	093	Chalindrey	Chalindrey	1	c* Centre socioculturel (salle Cordier), 10 rue Pierre Semard - 52600 Chalindrey	Électeurs dont les noms commencent par les lettres de A à I inclus.
L	1ère	093	Chalindrey	Chalindrey	2	Centre socioculturel (salle Annexe Cordier), 10 rue Pierre Semard - 52600 Chalindrey	Électeurs dont les noms commencent par les lettres de J à Z inclus.
C	2ème	095	Chalvraignes	Poissons	1	Mairie, 13 grande rue, 52700 Chalvraignes.	
C	1ère	125	Chamarandes-Choignes	Chaumont-2	1	c* Mairie de Choignes, salle du conseil municipal, 24 rue de Chamarandes, 52904 Chamarandes-Choignes.	Ancienne commune Choignes.
C	1ère	125	Chamarandes-Choignes	Chaumont-2	2	Mairie de Chamarandes, place du tilleul, 52904 Chamarandes-Choignes.	Ancienne commune Chamarandes.
C	2ème	097	Chambroncourt	Poissons	1	Mairie, 4 rue principale, 52700 Chambroncourt.	
S	2ème	099	Chamouilley	Eurville-Bienville	1	Maisons des jeunes et de la culture (MJC), place de la mairie, 52410 Chamouilley.	
C	1ère	101	Champigneulles-en-Bassigny	Poissons	1	Mairie, salle de convivialité, 4 grande rue, 52150 Champigneulles-en-Bassigny.	
L	1ère	102	Champigny-lès-Langres	Langres	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 248 rue Pierre Durand, 52200 Champigny-lès-Langres.	
L	1ère	103	Champigny-sous-Varennes	Chalindrey	1	Mairie, 8 rue de l'Église, 52400 Champigny-sous-Varennes.	
L	1ère	083	Champsevraine	Chalindrey	1	c* Salle Lacordaire - rue Geneviève Cornubert - Bussières les Belmont - 52500 Champsevraine.	Ancienne commune Champsevraine.
L	1ère	083	Champsevraine	Chalindrey	2	Salle des Fêtes - Parc du Château - Corgimon - 52500 Champsevraine.	Commune associée Corgimon.
S	2ème	104	Chancenay	Saint-Dizier-3	1	Mairie, 9 route de Bar-le-Duc, 52100 Chancenay.	
L	1ère	105	Changey	Nogent	1	Mairie, salle de convivialité, 6 rue du Breuil, 52360 Changey.	
L	1ère	106	Chanoy	Langres	1	Mairie, 1 rue de la Liberté, 52260 Chanoy.	
C	2ème	107	Chantraines	Bologne	1	Mairie, salle de convivialité, 1 rue de l'Église, 52700 Chantraines.	
S	2ème	109	Charmes-en-l'Angle	Joinville	1	Mairie, 4 rue de la mairie, 52110 Charmes-en-l'Angle.	
S	2ème	110	Charmes-la-Grande	Joinville	1	Mairie, salle de convivialité, 45 rue des deux écoles, 52110 Charmes-la-Grande.	
L	1ère	108	Charmes-lès-Langres	Nogent	1	Mairie, salle communale, 15 rue de Sorbier, 52360 Charmes-lès-Langres.	
L	1ère	113	Chassigny	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 30 rue Didier Diderot, 52190 Chassigny.	
C	1ère	114	Châteauvillain	Châteauvillain	1	c* Mairie, place de l'Hôtel de ville, 52120 Châteauvillain.	Commune centre Châteauvillain.
C	1ère	114	Châteauvillain	Châteauvillain	2	Mairie de Créancey, 7 grande rue, 52120 Créancey.	Commune associée Créancey.
C	1ère	114	Châteauvillain	Châteauvillain	3	Mairie de Essay-les-Ponts, 2 rue Saint Siméon, 52120 Essay-les-Ponts.	Commune associée Essay-les-Ponts.
C	1ère	114	Châteauvillain	Châteauvillain	4	Mairie de Marmesse, Grande rue, 52120 Marmesse.	Commune associée Marmesse.
L	1ère	115	Chatenay-Mâcheron	Langres	1	Mairie, 3 rue de la Corvée, 52200 Chatenay-Mâcheron.	
L	1ère	116	Chatenay-Vaudin	Langres	1	Mairie, 14 rue de Champagne, 52360 Chatenay-Vaudin.	
S	2ème	118	Chatonrupt-Sommermont	Joinville	1	c* Salle des Fêtes, rue des Fours (Chatonrupt) - 52300 Chatonrupt-Sommermont	Commune centre Chatonrupt-Sommermont
S	2ème	118	Chatonrupt-Sommermont	Joinville	2	Mairie, 12 grande rue (Sommermont) - 52300 Chatonrupt-Sommermont.	Commune associée Sommermont
L	1ère	119	Chaudenay	Chalindrey	1	Mairie (salle des écoles), 4 rue du château, 52600 Chaudenay.	
L	1ère	120	Chauffourt	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, rue du four, 52140 Chauffourt.	
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-1	1	c* Mairie, rez-de-chaussée, 10 place de la Concorde, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés rue Félix Bablon (n° impairs), rue Toupot de Béveaux, rue André Blondel, rue Bouchardon, rue Tour Charton, rue Georges Clémenceau, Passage Clémenceau, rue Pierre Curie (n° impairs du n° 1 à 41 et n° pairs du n° 2 à 30), rue Decrès, rue Monsieur Desprez, boulevard Diderot, rue Gilbert Dufour, rue Dutailly (n° pairs), rue du Four, rue Girardon (n° impairs), rue Jean Gouthière, rue Laurent Guyard, place des Halles, rue des Halles, rue Hautefeuille, place des Droits de l'Homme, rue Juvet, rue Laloy, ruelle Lardière, rue Victor Mariotte, rue Victoire de la Marne (n° impairs du 1 à 87 et n° pairs), rue des Frères Mistarlet, rue de la Tour Mongeard, rue Nicolas Mougeot, rue du Palais, rue Pasteur, place de la Résistance, rue Saint-Jean (n° impairs du n° 1 à 45 et n° pairs du 2 à 26), ruelle Saint-Jean, rue des Tanneries (n° impairs du n° 1 au 29 et n° pairs du n° 2 à 40), rue du Temple, rue Jules Tréousse, rue de Verdun (n° pairs), rue de Viéville, place de l'Hôtel de Ville, Hôtel de Ville, rue du Vinaigrerie.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-1	2	C*Sam - 5 avenue Emile Cassez - 52000 Chaumont	Électeurs domiciliés rue des Acacias, rue Félix Bablon (n° pairs), rue Bartholdi, chemin de Buez, avenue Emile Cassez, impasse de Châteauvillain, rue de Châteauvillain, rue de la Convention, rue de la Voie Creuse, rue Pierre Curie (n° pairs du n° 30 à la fin et n° impairs du n° 41 à la fin), rue Alphonse Daudet, avenue du Maréchal Foch (n° pairs du n° 2 à 46), rue des Frères Garnier (n° pairs), place Emile Goguenheim, rue du Haut, Dame Huguenotte, rue des Jardins, Place de la Loge, rue Frédéric Mistral, rue des Frères Oudin, rue Marcel Pagnol, rue Raspail, rue du 21 ^{ème} R.I.C., rue Pierre Simon, rue Emile Simon, Parc Beau Site, rue des Tanneries (n° impairs du n° 29 au 99 et n° pairs du n° 38 au 120), rue des Tanneurs, écart Paté de Truites, rue Paul Valéry, impasse des Quatre Vents, rue de Verdun (n° impairs), ruelle du Villiers, place du 11 Novembre 1918, rue du 8 Mai 1945.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-1	3	École primaire Édouard Herriot, 14 avenue du 109 ^{ème} R.I., 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés rue Jeanne d'Arc, rue d'Artemis, rue de Beauregard, Hameau de Chaumont le Bois, Faubourg de Buxereuilles, rue de Buxereuilles, rue de la Chapelle, rue de Chevraucourt, rue des Chevreuils, avenue M. et G. Debernardi, avenue Paul Doumer, rue des Ecoles, rue des Ecoliers, rue des Eureuils, rue Ferrer, impasse Ferrer, rue du Clos Goguenheim, Passage du Clos Goguenheim, rue de l'Hippodrome, rue du 21 ^{ème} , rue de l'Infanterie, rue Croix Percée, avenue du 109 ^{ème} R.I. (n° impairs et n° pairs du n° 14 au 100), rue du 109 ^{ème} R.I., impasse Pierre Roche, rue du Chemin de Ronde, rue Saint-Hubert, rue du Capitaine Tassard, rue de la Vallée, rue de la Vénérie.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-1	4	École primaire Édouard Herriot, 14 avenue du 109 ^{ème} R.I., 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés rue de l'Abattoir, Hameau de Bellevue, rue des Bouvreuils, avenue Pierre Burello, rue du Canal, rue des Canaris, rue des Chardonnerets, écart Val des Choux, rue de la Colombe, rue de la Prise d'eau, rue de l'Épervier, ferme des Épreuves, avenue des États-Unis, rue des Fauvettes, rue Charles Husson, rue du Fort Lambert, faubourg de la Maladière, côte de la Maladière, écart Port de la Maladière, rue du Val de Marne, Chemin des Meuniers, Chemin des Quatre Moulins, faubourg des Quatre moulins, Faubourg du Moulin Neuf, rue du Moulin Neuf, Chemin du Moulin Neuf, rue des Passereaux, rue des Pêcheurs, rue des Piverts, rue du Prieuré, faubourg de Reclancourt, Avenue du 109 ^{ème} R.I. (n° pairs du n° 2 à 14), Ferme des Rieppes, rue des Rossignols, rue de Saint-Aignan, faubourg de Saint-Aignan, rue Roger Salengro, rue des Vosges, cité des Vosges, rue des Pinsons, rue du Bief.

ANNEXE - Implantation des bureaux de vote et répartition des électeurs

Page 3 sur 10

Arr	Circo	Insee	Commune	Canton	N° BV	Adresse du bureau de vote	Répartition des électeurs (le cas échéant)
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-1	5	Espace Bouchardon, 87 rue Victoire de la Mame, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés place Bel Air, ruelle de l'Arquebuse, boulevard Barotte, rue Voie Beugnot, place Aristide Briand, rue de Buez, rue de la Chanette, chemin rural dit des Combes, rue de la Corniche, rue Damrémont, rue Dutaillly (n° impairs), rue Victor Fourcaut, ruelle Gaillon, rue Girardon (n° pairs), rue des Grands Jardins, rue Emile Jolibois, rue des Lilas, rue des Saint-Louis, rue Maitret, rue de la Maladière, rue Victoire de la Mame (n° impairs du n° 87 à 99), rue du Champ de Mars, rue du Docteur Michel, Chemin dit des Quartiers, rue des Tennis, rue des Ursulines, boulevard Voltaire (n° impairs du n° 1 à 45, n° pairs du n° 2 à 44).
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-1	6	Espace Bouchardon, 87 rue Victoire de la Mame, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés avenue Pol Antoine, impasse de la Biscuiterie, rue Louis Braille, avenue Carnot, rue Eugène Dugrillon, avenue Gabrielle, boulevard Gambetta (n° impairs du n° 1 à 45, n° pairs du n° 2 à 44), rue du Commandant Hugueny, rue du 14 Juillet, rue Lamartine (n° impairs du n° 1 à 57 et n° pairs du n° 1 à 58), avenue Lisse, rue Louis Mann, avenue Jean Mermoz, rue du Château Paillot, chemin du Château Paillot, rue du Bois Rollin, rue René Simon, rue F. et C. Vannetti.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-2	7	Salle des fêtes, rue de Lorraine, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés rue d'Alsace, rue du Clos Bordot, rue du Commandant Max Chauvet, rue Simone Fèvre, avenue du Souvenir Français, rue Anatole France, rue Paul Greliche, rue Joseph Horn, rue des Iris, rue Jean Jaurès, rue du Patronage Laïque, avenue du Général Leclerc (n° impairs), rue de Lorraine, rue de la Mame, impasse Maryvonne, rue du Vicux Moulin, rue Parmentier, rue des Ramiers, avenue de la République (n° impairs du n° 1 à 35 bis), boulevard de Lattre de Tassigny, boulevard Thiers (n° impairs du n° 1 à 17 et n° pairs du n° 2 à 18), rue Drappier Tortez, rue du Clos Voilemin.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-2	8	Salle des fêtes, rue de Lorraine, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés Rue du Val d'Aoste, rue du Bassigny, Cité du Bassigny, rue Albert Camus, rue Paul Cézanne, avenue Marc Chagall (n° impairs), rue du Fer à Cheval, rue du Chemin de Choignes, rue Youri Gagarine, Avenue Philippe Girardel (n° impairs du 1 à 31), rue Eugène Issartel, avenue d'Ivréa (n° impairs), rue des Jonquilles, impasse des Jonquilles, Boulevard du Maréchal Juin (n° pairs du n° 2 à 6), impasse du Merger Margaut, Allée de Pavone, rue des Rosiers, rue Henri Rousseau, rue de Savigny, rue des Tritons.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-2	9	Maison des Associations, Pôle Rostand, 24 rue des Platanes, 52000 Chaumont	Électeurs domiciliés Rue de Carcassonne (n° impairs), rue Roux Champion, avenue Emélie, rue des Erables (n° impair : n° 3), rue Jules Ferry (n° pairs), rue Camille Flammarion, rue du Général Giraud, rue des Marronniers, rue des Platanes, avenue de la République (n° pairs du n° 20 au 54), rue Robespierre (n° impairs du 1 à 11 et n° pairs du 1 à 22), rue Ledru Rollin, rue du Docteur Schweitzer.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-2	10	École Jules Ferry, 33 rue du Val Barizien, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés Rue du Clos Adonis, rue du Val Barizien (n° pairs du 64 à 998), rue Georges Chéré, rue Alexandre Dumas, rue des Sœurs Julien, rue Loucheur, cité Louise Michel, rue Ribot, rue Emile Richebourg, rue Robespierre (n° impairs du n° 11 à 33 et du n° 57 à 999 et n° pairs du n° 48 à 998), rue Saint Roch, rue des Vergers, rue Jean Zay, rue Emile Zola.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-2	11	École Jules Ferry, 33 rue du Val Barizien, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés Rue Georges Lévy Alphandéry (n° impairs du n° 1 à 75 et n° pairs du n° 2 à 72), rue Honoré de Balzac (n° pairs), rue du Val Barizien (n° impairs du n° 0 à 43), rue Brûlé, rue des Abbés Durand, rue des Hirondelles, avenue Victor Hugo, rue de la Justice, avenue du Général Leclerc (n° pairs), rue du Commandant Lindecker, impasse Jean Macé, impasse Mareschal, rue Mareschal, rue des Martyrs, rue des Frères Parisot, impasse des Frères Parisot, avenue de la République (n° pairs, du n° 2 à 20), boulevard Thiers (n° impairs du n° 17 à 99 et n° pairs du n° 18 à 98), rue Vaugelade.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-2	12	École Jules Ferry, 33 rue du Val Barizien, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés Rue d'Albi, rue de l'Alouette, rue du Val Anne Marie, rue Honoré de Balzac (n° impairs), rue du Val Barizien (n° pairs du n° 2 à 64), rue Georges Buffon, rue Calmette, rue de Ma Campagne, rue Decomble, rue Henri Dunant, avenue du Maréchal Foch (n° impairs du n° 1 à 55 et n° pairs du n° 46 à 80), avenue Forgeot, rue Néhémie Guyot, rue de la Mésange, rue Paul Painlevé, rue Robespierre (n° pairs du n° 22 à 48), centre aéré de Saint-Roch, rue du Docteur Roux, rue de Semoutiers, rue André Theuriet (n° impairs du n° 1 à 15 et n° pairs du n° 2 à 24), Val de Villiers, Place du Général de Gaulle, rue des frères Garnier (n° impairs).
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-3	13	École La Fayette, 2 rue de Chamardes, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés Rue de Chamardes, cité du Fer à Cheval, rue de la Concorde, rue de Dijon, rue de l'Espérance, rue Lafayette, rue de la Fidélité, avenue des Fleurs, rue de la Fraternité, avenue Philippe Girardel (n° impairs du n° 31 à 47 et n° pairs du n° 2 à 48), impasse Girardel, impasse d'Ivréa, avenue d'Ivréa (n° pairs), rue du Maine, rue de la Paix, rue des Primevères, avenue de la République (n° impairs du n° 35 bis à 135), rue Edmond Rostand.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-3	14	École La Fayette, 2 rue de Chamardes, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés Rue du Val André, rue du Grand Bormand, avenue Marc Chagall (n° pairs), rue de Chateaubriand, rue Danielle Petit Contini, impasse Edgar Degas, rue de l'Egalité, chemin du Foulon, rue Franklin, rue Paul Gauguin, rue Vincent Van Gogh, rue de l'Indépendance, rue Toulouse Lautrec, rue de la Liberté, rue Edouard Manet, rue Henri Matisse, rue du Côteau Saint Michel, rue Camille Pissarro, rue Auguste Renoir, rue Rochambeau, rue de Washington.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-3	15	École primaire Jacques Prévert, rue Ampère, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés Rue Georges Lévy Alphandéry (n° pairs du n° 72 à 130 et n° impairs du n° 75 à 131), rue de la Tour du Berger, rue des Bouleaux, rue de Bourgogne, rue de Carcassonne (n° pairs), rue du Cavalier, rue des Chalets, rue des Champs, rue Emile Combes, rue Notre Dame, rue des Erables (n° pairs du n° 2 à 10 et impair : n° 1), rue Jules Ferry (n° impairs), Quartier Foch, cité Foch, rue de la Cité Foch, place Eugène Grasset, rue des Lavières, rue des Peupliers, rue Robespierre (n° impairs du n° 33 à 37 TER), cité de la Suisse, rue de la Suisse, rue André Theuriet (impairs du n° 15 à 99 et pairs du n° 16 à 100), Place des Tilleuls, cité de Bourgogne, quartier de Castelna.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-3	16	École primaire Jacques Prévert, rue Ampère, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés Rue Ampère (n° pairs du 2 à 30 et n° impairs du 1 à 23), collège Rochotte, avenue de la République (n° pairs du 56 au 998), rue Cuvier, rue Fleming, rue Jean Moulin, rue Pierre Brossollette.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-3	17	École primaire Jacques Prévert, rue Ampère, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés Rue du Val Barizien (n° impairs du n° 45 à 999), rue Maryse Bastié, rue Hélène Boucher, rue Antoine de Saint Exupéry, rue Pierre Haeusler, rue des Jardiniers, rue Kennedy, rue Raymond Poincaré, rue Robespierre (n° impairs 39 à 57).
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-3	18	École Primaire Robert Pillon, rue Faraday, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés Rue Hector Berlioz, rue Georges Bizet, route de Brottes, rue Claude Debussy, rue Faraday, impasse Faraday, rue Gabriel Faure, rue Charles Gounod, route de Langres, rue Jules Massenet, route de Neuilly, rue des Paquottiers, Pierres Percées, Village Pershing, rue du Val Poncé, rue Maurice Ravel, avenue Ashton Under Lyne (n° pairs), route de la Vendue.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-3	19	École Primaire Robert Pillon, rue Faraday, 52000 Chaumont.	Électeurs domiciliés Rue Hector Berlioz, rue Georges Bizet, route de Brottes, rue Claude Debussy, rue Faraday, impasse Faraday, rue Gabriel Faure, rue Charles Gounod, route de Langres, rue Jules Massenet, route de Neuilly, rue des Paquottiers, Pierres Percées, Village Pershing, rue du Val Poncé, rue Maurice Ravel, avenue Ashton Under Lyne (n° pairs), route de la Vendue.
C	1ère	121	Chaumont	Chaumont-3	20	Mairie annexe de Brottes, 17 rue de l'Église, 52000 Brottes.	Électeurs domiciliés Chemin des Bas, rue des Bleuets, ferme de la Borde, écart de la Vendue (Brottes), rue du Moulin des Champs, rue Chaude, rue de Chaumont, rue de la Chavoie, rue du Champ la Chèvre, rue du Chevrier, rue des Coquelicots, rue du Corgebin, Hameau du Corgebin, rue du Vert Coteau, rue de l'Église, chemin de la Côte aux Fours, Lycée Charles de Gaulle, chemin de la Côte de Grille, rue de la Côte Grillée, Chemin dit Jardin, rue de Montsaon, rue des Paquerettes, avenue Christian Pineau, rue de la Quellemèle, rue Georges Thomas, village de Brottes, rue de Villiers, rue Renée et Louis Landauger.
C	1ère	122	Chaumont-la-Ville	Poissons	1	Mairie, salle de convivialité, 1 rue principale, 52150 Chaumont-la-Ville.	
S	2ème	123	Chevillon	Eurville-Bienville	1	e* Foyer culture – salle des fêtes, 67 grande rue, 52170 Chevillon.	Commune centre Chevillon.
S	2ème	123	Chevillon	Eurville-Bienville	2	Mairie de Breuil, chemin de la platenière, 52170 Breuil-sur-Marne.	Commune associée Breuil-sur-Marne.
S	2ème	123	Chevillon	Eurville-Bienville	3	Salle des fêtes, 4 place de la Fontaine, 52170 Sommeville.	Commune associée Sommeville.
L	1ère	124	Chézeaux	Chalindrey	1	Mairie, salle des fêtes, 1 place de la mairie, 52400 Chézeaux.	
L	1ère	126	Choilley-Dardenay	Villegusien-le-Lac	1	Salle du Conseil – 12 rue de l'Église – 52190 Choilley-Dardenay	
C	1ère	127	Choiseul	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, 18 rue de l'Église, 52240 Choiseul.	
C	2ème	128	Cirey-lès-Marcelles	Bologne	1	Salle des fêtes, place du Maréchal Leclerc, 52700 Cirey-lès-Marcelles.	
S	2ème	129	Cirey-sur-Blaise	Joinville	1	Mairie, 4 rue Emilie du Chatelet, 52110 Cirey-sur-Blaise.	
C	1ère	130	Cirfontaines-en-Azois	Châteauvillain	1	Mairie, salle de bibliothèque, place de la mairie, 52370 Cirfontaines-en-Azois.	

* bureau centralisateur de la commune

ANNEXE - Implantation des bureaux de vote et répartition des électeurs

Page 4 sur 10

Arr	Circo	Insee	Commune	Canton	N° BV	Adresse du bureau de vote	Répartition des électeurs (le cas échéant)
S	2ème	131	Cirfontaines-en-Ornois	Poissons	1	Mairie, 2bis rue Gault, 52230 Cirfontaines-en-Ornois.	
C	1ère	132	Clerfmont	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, 1 place de la mairie, 52240 Clerfmont.	
C	1ère	133	Clinchamp	Poissons	1	Salle polyvalente, rue Cerislot, 52700 Clinchamp.	
L	1ère	134	Cohons	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 14 rue Candrée, 52600 Cohons.	
L	1ère	135	Coiffy-le-Bas	Chalindrey	1	Mairie, 13 rue des Dames, 52400 Coiffy-le-Bas.	
L	1ère	136	Coiffy-le-Haut	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, rue des Bourgeois, 52400 Coiffy-le-Haut.	
L	1ère	137	Colmier-le-Bas	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 2 place de la mairie, 52160 Colmier-le-Bas.	
L	1ère	138	Colmier-le-Haut	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 5 rue de la mairie, 52160 Colmier-le-Haut.	
C	2ème	140	Colombey-les-Deux-Églises	Châteauvillain	1	c* Mairie de Colombey-les-Deux-Églises, 68 rue du Générale de Gaulle, 52330 Colombey-les-Deux-Églises.	Commune déléguée Colombey-les-Deux-Églises.
C	2ème	140	Colombey-les-Deux-Églises	Châteauvillain	2	Mairie d'Argentolles, place de la mairie, 52330 Argentolles.	Commune déléguée Argentolles.
C	2ème	140	Colombey-les-Deux-Églises	Châteauvillain	3	Mairie de Biernes, rue de la Mairie, 52330 Biernes.	Commune déléguée Biernes.
C	2ème	140	Colombey-les-Deux-Églises	Châteauvillain	4	Salle communale de Blaise, 4 rue du château, 52330 Blaise.	Commune déléguée Blaise.
C	2ème	140	Colombey-les-Deux-Églises	Châteauvillain	5	Mairie de Champcourt, rue de la mairie, 52330 Champcourt.	Commune déléguée Champcourt.
C	2ème	140	Colombey-les-Deux-Églises	Châteauvillain	6	Mairie de Harricourt, place de la mairie, 52330 Harricourt.	Commune déléguée Harricourt.
C	2ème	140	Colombey-les-Deux-Églises	Châteauvillain	7	Mairie de Lavilleneuve-aux-Fresnes, rue principale, 52330 Lavilleneuve-aux-Fresnes.	Commune déléguée Lavilleneuve-aux-Fresnes.
C	2ème	140	Colombey-les-Deux-Églises	Châteauvillain	8	Mairie de Pratz, place de la mairie, 52330 Pratz.	Commune déléguée Pratz.
C	2ème	140	Colombey-les-Deux-Églises	Châteauvillain	9	Salle de convivialité - impasse de la Mairie - 52330 Lamothe-en-Blaisy.	Commune déléguée Lamothe-en-Blaisy
C	1ère	141	Condes	Chaumont-1	1	Mairie, salle de convivialité - bibliothèque, 1 place de Verdun, 52000 Condes.	
C	2ème	142	Consigny	Bologne	1	Mairie, salle polyvalente, 24 rue du Joliment, 52700 Consigny.	
L	1ère	145	Coublanc	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 1 rue du Château, 52500 Coublanc.	
C	1ère	146	Coupray	Châteauvillain	1	Mairie, 11 rue de Dancevoir, 52210 Coupray	
C	1ère	151	Cour-l'Évêque	Châteauvillain	1	Mairie, 5 place de la mairie, 52210 Cour-l'Évêque.	
L	1ère	147	Courcelles-en-Montagne	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 18 grande rue, 52200 Courcelles-en-Montagne.	
S	2ème	149	Courcelles-sur-Blaise	Joinville	1	Mairie, 4bis rue de l'Église, 52110 Courcelles-sur-Blaise.	
L	1ère	155	Culmont	Chalindrey	1	Mairie, salle de réunion, 4 rue de la gare, 52600 Culmont.	
S	2ème	156	Curel	Eurville-Bienville	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 4 rue de la mairie, 52300 Curel.	
C	2ème	157	Curmont	Châteauvillain	1	Mairie, route principale, 52330 Curmont.	
L	1ère	158	Cusey	Villegusien-le-Lac	1	Salle des fêtes, place de la Béguine, 52190 Cusey.	
C	1ère	159	Cuves	Nogent	1	Bâtiment communal - 1 place de la Fontaine, 52240 Cuves.	
C	2ème	160	Daillancourt	Bologne	1	Mairie, salle de classe, 14 grande rue, 52110 Daillancourt.	
C	1ère	161	Daillecourt	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, 1 place de la mairie, 52240 Daillecourt.	
L	1ère	162	Dammartin-sur-Meuse	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, 54 rue principale, 52140 Dammartin-sur-Meuse.	
L	1ère	163	Dampierre	Nogent	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 5 rue du Haut, 52360 Dampierre.	
L	1ère	164	Damremont	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, salle de convivialité, 2 rue Haute, 52400 Damremont.	
C	1ère	165	Dancevoir	Châteauvillain	1	Salle de convivialité, 78 rue de Verdun, 52210 Dancevoir.	
C	2ème	167	Darmannes	Bologne	1	Salle polyvalente, 1 rue des Pompes - 52700 Darmannes.	
C	1ère	168	Dinteville	Châteauvillain	1	Mairie, salle polyvalente, 12 rue du ruisseau, 52120 Dinteville.	
S	2ème	169	Domblain	Eurville-Bienville	1	Mairie, 3 rue Saint Bénigne, 52130 Domblain.	
L	1ère	170	Dommarien	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 3 rue de l'Église - 52190 Dommarien	
S	2ème	171	Dommartin-le-Franc	Wassy	1	Salle polyvalente, 5 rue Bernard Labarre, 52110 Dommartin-le-Franc.	
S	2ème	172	Dommartin-le-Saint-Père	Joinville	1	Salle Jean Lebas, rue de Givacourt, 52110 Dommartin-le-Saint-Père.	
S	2ème	173	Domremy-Landéville	Bologne	1	c* Mairie, salle de convivialité, place de la mairie, 52270 Domremy-Landéville.	Commune centre Domremy-Landéville.
S	2ème	173	Domremy-Landéville	Bologne	2	Mairie de Landéville, grande rue, 52270 Landéville.	Commune associée Landéville.
C	1ère	174	Doncourt-sur-Meuse	Poissons	1	Mairie, salle de convivialité, 6 rue Ergolaire, 52150 Doncourt-sur-Meuse.	
S	2ème	175	Donjeux	Joinville	1	Salle des fêtes, 52 grande rue, 52300 Donjeux.	
S	2ème	177	Doulaucourt-Saucourt	Bologne	1	c* Mairie, salle de danse, 1 place Charles de Gaulle, 52270 Doulaucourt-Saucourt.	Commune centre Doulaucourt-Saucourt
S	2ème	177	Doulaucourt-Saucourt	Bologne	2	Salle communale du Marais de Saucourt, 1 place François Mitterrand, 52270 Saucourt-sur-Rognon.	Commune associée Saucourt-sur-Rognon.
S	2ème	178	Doulevant-le-Château	Joinville	1	c* Mairie, salle du Conseil, place de la mairie, 52110 Doulevant-le-Château.	Commune centre Doulevant-le-Château.
S	2ème	178	Doulevant-le-Château	Joinville	2	Mairie annexe de Villiers-aux-Chênes, grande rue, 52110 Villiers-aux-Chênes	Commune associée Villiers-aux-Chênes
S	2ème	179	Doulevant-le-Petit	Wassy	1	Mairie, 5 rue du Jômeray, 52130 Doulevant-le-Petit.	
S	2ème	181	Echenay	Poissons	1	Mairie, 1 rue du lavoir Saint-Jean, 52230 Echenay.	
S	2ème	182	Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière	Saint-Dizier-1	1	c* Salle des fêtes - 1 rue de la République - 52290 Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière	Ancienne commune Eclaron.
S	2ème	182	Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière	Saint-Dizier-1	2	Salle polyvalente, route du lac, 52290 Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière.	Ancienne commune Braucourt.
S	2ème	182	Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière	Saint-Dizier-1	3	Salle des mariages, rue de Sainte Libaire, 52290 Eclaron-Braucourt-Sainte-Livière.	Ancienne commune Sainte-Livière.
C	2ème	183	Écot-la-Combe	Bologne	1	Mairie, 3 place de la mairie, 52700 Ecot-la-Combe.	
S	2ème	184	Effincourt	Poissons	1	Mairie, 3 rue Saint Bricaire, 52300 Effincourt.	
L	1ère	185	Enfonvelle	Bourbonne-les-Bains	1	Salle ancienne école des filles, rue de la mairie, 52400 Enfonvelle.	
S	2ème	187	Epizon	Poissons	1	c* Mairie de Epizon, 20 rue principale, 52230 Epizon.	Commune centre Epizon.
C	1ère	190	Esnouveaux	Nogent	1	Bibliothèque, bâtiment de la Mairie, 1 place du 8 Mai 1945, 52340 Esnouveaux.	
C	1ère	193	Euffigneix	Chaumont-1	1	Bibliothèque, bâtiment de la Mairie, 17 Grande rue, 52000 Euffigneix.	
S	2ème	194	Eurville-Bienville	Eurville-Bienville	1	c* Salle polyvalente, rue de Marne, 52410 Eurville-Bienville.	Ancienne commune Eurville.
S	2ème	194	Eurville-Bienville	Eurville-Bienville	2	Salle Joseph Aubry, grand rue de Bienville, 52410 Eurville-Bienville.	Ancienne commune Bienville.
L	1ère	195	Farincourt	Chalindrey	1	Mairie, salle de convivialité, rue Croix, 52500 Farincourt.	
L	1ère	196	Faverolles	Langres	1	Mairie, salle de convivialité, 1 rue Théodore Daigney, 52260 Faverolles.	
L	1ère	197	Fayl-Billot	Chalindrey	1	c* Salle de l'Oseraie, 1 grande rue - 52500 Fayl-Billot	Commune centre Fayl-Billot.
L	1ère	197	Fayl-Billot	Chalindrey	2	Mairie de Broncourt, 2 rue de Louvières, 52500 Broncourt.	Commune associée Broncourt.
L	1ère	197	Fayl-Billot	Chalindrey	3	Mairie de Chamoy, 3 Grande rue, 52500 Chamoy.	Commune associée Chamoy.
S	2ème	198	Fays	Eurville-Bienville	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 11 grande rue, 52130 Fays.	
S	2ème	199	Ferrières-et-la-Folie	Joinville	1	Mairie, 1 rue de l'Église, 52300 Ferrière-et-Lafolie	
L	1ère	200	Flagey	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 2 rue de la Mairie, 52250 Flagey.	
S	2ème	201	Flammerécourt	Joinville	1	Mairie, 10 grande rue, 52110 Flammerécourt.	
S	2ème	203	Fontaines-sur-Marne	Eurville-Bienville	1	Mairie, 2 rue du moulin, 52170 Fontaines-sur-Marne.	
C	2ème	204	Forcey	Nogent	1	Mairie, 1 place de la fontaine, 52700 Forcey.	
C	1ère	205	Foulain	Chaumont-3	1	c* Mairie de Foulain, 45 route nationale 52800 Foulain.	Commune centre Foulain.
C	1ère	205	Foulain	Chaumont-3	2	Mairie de Crenay, 9bis rue Haute, 52000 Crenay.	Commune associée Crenay.
S	2ème	206	Frampas	Wassy	1	Mairie - 7 rue du Chêne - 52220 Frampas	
L	1ère	207	Frécourt	Bourbonne-les-Bains	1	Salle des fêtes, 10 rue de l'Église 52360 Frécourt.	
L	1ère	208	Fresnes-sur-Apance	Bourbonne-les-Bains	1	Salle des fêtes, 1 rue des halles, 52400 Fresnes-sur-Apance.	

* bureau centralisateur de la commune

ANNEXE - Implantation des bureaux de vote et répartition des électeurs

Page 5 sur 10

Arr	Circo	Insee	Commune	Canton	N° BV	Adresse du bureau de vote	Répartition des électeurs (le cas échéant)
C	2ème	211	Froncles	Bologne	1	c* Centre socio-culturel, rue de la Badoche, 52320 Froncles	Ancienne commune Froncles
C	2ème	211	Froncles	Bologne	2	Centre Varbor, rue Arthur Girardin, 52320 Froncles.	Ancienne commune de Buxières-lès-Froncles.
C	2ème	211	Froncles	Bologne	3	Mairie de Provenchères-sur-Marne, grande rue, 52320 Provenchères-sur-Marne.	Commune associée Provenchères-sur-Marne.
S	2ème	212	Fronville	Joinville	1	Salle polyvalente, 3 grande rue, 52300 Fronville.	
L	1ère	213	Genevrières	Chalindrey	1	Mairie, 10 rue Belin, 52500 Genevrières.	
L	1ère	216	Germaines	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, salle de convivialité, rue de la Germainelle, 52160 Germaines.	
C	1ère	217	Germainvilliers	Poissons	1	Salle de convivialité, 2 belle rue, 52150 Germainvilliers.	
S	2ème	218	Germay	Poissons	1	Salle de convivialité, 1 route de Germisay, 52230 Germay.	
S	2ème	219	Germisay	Poissons	1	Mairie, grande rue, 52230 Germisay.	
C	1ère	220	Giey-sur-Aujon	Châteauvillain	1	Mairie - 1 place de Verdun 52210 Giey-sur-Aujon	
C	2ème	221	Gillancourt	Châteauvillain	1	Mairie, rue de Juzennecourt, 52330 Gillancourt.	
S	2ème	222	Gillaumé	Poissons	1	Mairie, 20 rue de la mairie, 52230 Gillaumé	
L	1ère	223	Gilley	Chalindrey	1	Mairie, 3 place de la mairie, 52500 Gilley.	
C	1ère	227	Graffigny-Chemin	Poissons	1	Salle des fêtes, 8 impasse château, 52150 Graffigny-Chemin.	
L	1ère	228	Grandchamp	Chalindrey	1	Mairie, salle de bibliothèque, 1 place du monument, 52600 Grandchamp.	
S	1ère	229	Grenant	Chalindrey	1	Mairie, 32 grande rue, 52500 Grenant.	
L	2ème	230	Gudmont-Villiers	Joinville	1	c* Mairie de Gudmont, 26 grande rue, 52320 Gudmont-Villiers.	Commune centre Gudmont.
S	2ème	230	Gudmont-Villiers	Joinville	2	Mairie de Villiers, 24 rue principale, 52320 Gudmont-Villiers.	Commune associée Villiers.
S	2ème	231	Guindrecourt-Aux-Ormes	Joinville	1	Mairie, rue des Ormes, 52300 Guindrecourt-aux-Ormes.	
C	2ème	232	Guindrecourt-sur-Blaise	Bologne	1	Mairie, 9 Grande rue, 52330 Guindrecourt-sur-Blaise.	
L	1ère	233	Guyonville	Chalindrey	1	Mairie, 20 rue des Mappelles, 52400 Guyonville.	
C	1ère	234	Hâcourt	Poissons	1	Mairie, 3 rue principale, 52150 Hâcourt.	
S	2ème	235	Halignicourt	Saint-Dizier-1	1	Mairie, 1 place de la mairie, 52100 Halignicourt.	
C	1ère	237	Harréville-les-Chanteurs	Poissons	1	Salle polyvalente, rue du Moulin, 52150 Harréville-les-Chanteurs.	
L	1ère	242	Haute-Amance	Chalindrey	1	c* Salle du foyer de Hortes, 1 bis rue du château, 52600 Haute-Amance.	Commune centre Haute-Amance.
L	1ère	242	Haute-Amance	Chalindrey	2	Salle de convivialité de Montlondon, 5 rue de la Corvée, 52600 Montlondon.	Commune associée Montlondon.
L	1ère	242	Haute-Amance	Chalindrey	3	Salle de convivialité de Troischamps, 3 rue de l'Église, 52600 Troischamps.	Commune associée Troischamps.
L	1ère	242	Haute-Amance	Chalindrey	4	Salle de convivialité de Rosoy-sur-Amance, rue basse, 52600 Rosoy-sur-Amance.	Commune associée Rosoy-sur-Amance.
C	1ère	240	Heuilley-le-Grand	Chalindrey	1	Mairie, 1 rue de la mairie, 52600 Heuilley-le-Grand.	
C	1ère	243	Huillicourt	Poissons	1	Mairie, salle de réunion, rue de l'Église, 52150 Huillicourt.	
S	2ème	244	Humbecourt	Saint-Dizier-1	1	Mairie, rue de l'Église, 52290 Humbécourt.	
C	2ème	245	Humberville	Poissons	1	Mairie, 1 route de Manois, 52700 Humberville.	
L	1ère	246	Humes-Jorquenay	Langres	1	c* Mairie, salle d'animations scolaires de l'école, 3 rue de la mairie, 52000 Humes-Jorquenay .	Commune centre Humes.
L	1ère	246	Humes-Jorquenay	Langres	2	Mairie annexe de Jorquenay, salle communale, 12 rue des Roches, 52200 Jorquenay.	Commune associée Jorquenay.
C	1ère	247	Illoud	Poissons	1	Mairie, ancienne salle de classe, 1 place de la fontaine, 52150 Illoud.	
C	1ère	248	Is-en-Bassigny	Bourbonne-les-Bains	1	Salle des Fêtes, 4 Bas de la Ville - 52140 Is-en-Bassigny.	
L	1ère	249	Isômes	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, salle de réunion, 8 rue de Bellefontaine, 52190 Isômes.	
S	2ème	250	Joinville	Joinville	1	c* Salle des fêtes Raymond Hanin, place Charles de Gaulle, 52300 Joinville.	Électeurs dont le nom commence par les lettre A à K inclus.
S	2ème	250	Joinville	Joinville	2	Salle des fêtes Raymond Hanin, place Charles de Gaulle, 52300 Joinville.	Électeurs dont le nom commence par les lettre L à Z inclus.
C	1ère	251	Jonchery	Chaumont-1	1	c* Mairie, salle du Conseil municipal, 26 rue des Acacias, 52000 Jonchery.	Commune centre Jonchery
C	1ère	251	Jonchery	Chaumont-1	2	Salle de convivialité (mairie de Laharmand) - rue des Vallots - 52000 Laharmand	Commune associée Laharmand
C	1ère	251	Jonchery	Chaumont-1	3	Mairie de Sarcicourt - 12 grande rue - 52000 Sarcicourt	Commune associée Sarcicourt
C	2ème	253	Juzennecourt	Châteauvillain	1	Mairie, 1 place de la mairie, 52330 Juzennecourt.	
C	2ème	214	La Genevroye	Bologne	1	Mairie, 1 rue des Potiers, 52320 La Genevroye.	
S	2ème	331	La Porte du Der	Wassy	1	c* Halle au blé, 10 place de l'Hôtel de ville (Montier-en-Der) 52220 La Porte du Der	Commune déléguée Montier-en-Der
S	2ème	331	La Porte du Der	Wassy	2	Mairie de Robert-Magny, 1 rue Saint-Barthélémy, (Robert-Magny) 52220 La Porte du Der	Commune déléguée Robert-Magny
C	2ème	254	Lachapelle-en-Blaisy	Châteauvillain	1	Mairie, 5 rue de la blaise, 52330 Lachapelle-en-Blaisy.	
C	2ème	256	Lafauche	Poissons	1	Mairie, salle de convivialité, 1 rue des remparts, 52700 Lafauche.	
L	1ère	257	Laferté-sur-Amance	Chalindrey	1	Mairie, 1 place de la mairie, 52500 Laferté-sur-Amance.	
C	1ère	258	Laferté-sur-Aube	Châteauvillain	1	Salle des Tilleuls, 25 rue Pierre Champagne, 52120 Laferté-sur-Aube.	
C	2ème	260	Lamancine	Bologne	1	Salle de convivialité - 3 rue de la Tournelle - 52310 Lamancine	
L	1ère	264	Laneuvelle	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, salle de convivialité, 66 grande rue, 52400 Laneuvelle.	
S	2ème	266	Laneuville-à-Remy	Wassy	1	Mairie, 1 rue du château, 52220 Laneuville-à-Rémy.	
S	2ème	267	Laneuville-au-Pont	Saint-Dizier-1	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 13 rue d'Ambrières, 52100 Laneuville-au-Pont.	
L	1ère	269	Langres	Langres	1	c* Salle Jean Favre, rue Jean Favre, 52200 Langres.	Électeurs domiciliés dans la partie Nord de la ville intra-muros et le quartier de Sous-Murs. Le périmètre de ce bureau est limité au Nord, à l'Est et à l'Ouest par les remparts et au Sud par la rue de la Boucherie, la rue du Petit Cloître et la rue Joseph Lhuillier.
L	1ère	269	Langres	Langres	2	Salle Jean Favre, rue Jean Favre, 52200 Langres.	Électeurs domiciliés dans le périmètre suivant : rue Boulière, place Ziégler, rue Jean Roussart, place Diderot, rue du Grand Cloître, rue Normeau, promenade d'Ellwangen, rue Denfert Rochereau, place de Grouchy, place Bel Air, rue du 8 mai 1945, impasse d'Orval, boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny, impasse du Champ de Navarre, rue Vauban ; ainsi que rue Jean Mermoz, rue de la Poterne, rue Robert Schuman, rue d'Ellwangen.
L	1ère	269	Langres	Langres	3	Salle Jean Favre, rue Jean Favre, 52200 Langres.	Électeurs domiciliés dans le périmètre suivant : avenue Turenne, avenue du 21 ^{ème} R.I., avenue du Général de Gaulle, avenue du Capitaine Baudoin ; ainsi que rue Gaston Bachelard, rue Robert Desnos, rue Salvador Allende, rue Vernier de Collo, rue Louis Lepitre ; Sont incluses dans ce périmètre : place Gérard Philippe, place Joliot Curie.
L	1ère	269	Langres	Langres	4	Salle Jean Favre, rue Jean Favre, 52200 Langres.	Électeurs domiciliés dans les faubourgs suivants : Langres-Marne, Saint-Gilles, les Franchises, les Roises, les Tois Rois, Louot ; ainsi que avenue de l'Europe, avenue Jean Lepetz, rue de la Poudrière, rue de Vesoul, rue des Auges, impasse de la Faïencerie, place des États-Unis, rue Jean Favre, rue Henri Dunant, rue Marius Véchambre, rue du 3 ^{ème} Corps U.S..
L	1ère	269	Langres	Langres	5	Salle Jean Favre, rue Jean Favre, 52200 Langres.	Électeurs domiciliés dans les faubourgs suivants : Le Moulin Rouge, La Maladière, la Collinière ; ainsi que avenue de Neufhâteau, avenue de Chaumont, rue de la tuilerie, chemin des Fourées ; les faubourgs suivants : le Pré Vert, Brevoines, Buzon, Saint-Didier, la Trincassaye ; ainsi que rue de Perrancy, chemin des Romains, rue de la Fontaine, rue Victor Hugo, chemin du Fort de la Bonnelle, rue de la Liberté, avenue de la Résistance (en globalité), rue des Frères Migeot.
L	1ère	269	Langres	Langres	6	Mairie annexe de Corlée, rue de la Mairie, Corlée, 52200 Langres.	Commune associée Corlée.
C	1ère	271	Lanques-sur-Rognon	Nogent	1	Mairie, salle polyvalente, 1 rue du bus, 52800 Lanques-sur-Rognon.	
C	1ère	272	Lanty-sur-Aube	Châteauvillain	1	Mairie, salle polyvalente, 5 rue Pautel, 52120 Lanty-sur-Aube.	
L	1ère	273	Larivière-Arnoncourt	Bourbonne-les-Bains	1	c* Mairie, salle du Conseil municipal, rue Villery, Larivière-sur-Apance, 52400 Larivière-Arnoncourt.	Ancienne commune Larivière-sur-Apance.
L	1ère	273	Larivière-Arnoncourt	Bourbonne-les-Bains	2	Mairie d'Arnoncourt, rue de Bourbonne, Arnoncourt-sur-Apance, 52400 Larivière-Arnoncourt.	Ancienne commune Arnoncourt-sur-Apance.
C	1ère	274	Latrecey-Ormy-sur-Aube	Châteauvillain	1	c* Mairie de Latrecey, rue de la porte d'Ormy, 52120 Latrecey-Ormy-sur-Aube.	Commune centre Latrecey-Ormy-sur-Aube.
C	1ère	274	Latrecey-Ormy-sur-Aube	Châteauvillain	2	Mairie annexe d'Ormy-sur-Aube, rue de Montangon, 52120 Ormy-sur-Aube.	Commune associée Ormy-sur-Aube.

* bureau centralisateur de la commune

ANNEXE - Implantation des bureaux de vote et répartition des électeurs

Page 6 sur 10

Arr	Circo	Insee	Commune	Canton	N° BV	Adresse du bureau de vote	Répartition des électeurs (le cas échéant)
L	1ère	275	Lavernoy	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, 29bis grande rue, 52140 Lavernoy.	
C	1ère	276	Laville-Aux-Bois	Chaumont-2	1	Mairie, 25 grande rue, 52000 Laville-aux-Bois.	
L	1ère	277	Lavilleneuve	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, 2 place de la mairie, 52140 Lavilleneuve.	
C	2ème	278	Lavilleneuve-au-Roi	Châteauvillain	1	Mairie, place de la mairie, 52330 Lavilleneuve-au-Roi.	
L	1ère	400	Le Châtelet-sur-Meuse	Bourbonne-les-Bains	1	c* Mairie de Pouilly, 1 rue de la mairie, Pouilly-en-Bassigny, 52400 Le Châtelet-sur-Meuse	Commune centre Le Châtelet-sur-Meuse.
L	1ère	400	Le Châtelet-sur-Meuse	Bourbonne-les-Bains	2	Mairie de Beaucharmoy, 1 rue de la mairie, Beaucharmoy, 52400 Le Châtelet-sur-Meuse	Commune associée Beaucharmoy.
L	1ère	405	Le Montsaugonnais	Villegusien-le-Lac	1	c* Ancienne mairie, place de la Fontaine (Prauthoy) 52190 Le Montsaugonnais	Commune déléguée Prauthoy
L	1ère	405	Le Montsaugonnais	Villegusien-le-Lac	2	Salle des Fêtes - 22 rue de Verdun - Vaux-sous-Aubigny - 52190 Le Montsaugonnais	Commune déléguée Vaux-sous-Aubigny
L	1ère	405	Le Montsaugonnais	Villegusien-le-Lac	3	Mairie de Montsaugon, 15 place des halles (Montsaugon) 52190 Le Montsaugonnais	Commune déléguée Montsaugon
L	1ère	374	Le Pailly	Chalindrey	1	Mairie, 5 rue de la Nouette, 52600 Le Pailly.	
L	1ère	189	Le Val-d'Esnoms	Villegusien-le-Lac	1	c* Mairie, place de la fontaine, 52190 Val-d'Esnoms.	Commune centre Val-d'Esnoms.
L	1ère	189	Le Val-d'Esnoms	Villegusien-le-Lac	2	Salle des fêtes, place de la fontaine, 52190 Courcelles-Val-d'Esnoms.	Commune associée Courcelles-Val-d'Esnoms.
L	1ère	189	Le Val-d'Esnoms	Villegusien-le-Lac	3	Mairie annexe de Chatoillenot, rue Vaux, 52190 Chatoillenot.	Commune associée, Chatoillenot.
L	1ère	280	Lecey	Langres	1	Mairie, rue de l'Église, 52360 Lecey.	
C	1ère	282	Leffonds	Châteauvillain	1	Mairie, place de la mairie, 52210 Leffonds.	
L	1ère	290	Les Loges	Chalindrey	1	Mairie, salle de convivialité, 6 rue des chênes, 52500 Les Loges.	
S	2ème	284	Leschères-sur-le-Blaiseron	Joinville	1	Mairie, 1 place de la mairie, 52110 Leschères-sur-le-Blaiseron.	
L	1ère	285	Leuchey	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, salle de convivialité, 8 rue de l'Huilerie, 52190 Leuchey.	
C	2ème	286	Lieurville	Poissons	1	Salle polyvalente, 5bis rue Saint-Martin, 52700 Leurville.	
C	1ère	287	Levécourt	Poissons	1	Mairie, salle des fêtes, 1 place du Monument, 52150 Levécourt.	
S	2ème	288	Lezéville	Poissons	1	c* Mairie, 20 route de Laneuville, 52230 Lezéville.	Commune centre Lezéville.
S	2ème	288	Lezéville	Poissons	2	Mairie annexe de Harméville, 18 bis place du monument, 52230 Harméville.	Commune associée Harméville.
S	2ème	288	Lezéville	Poissons	3	Mairie annexe de Laneuville-aux-bois, 14 grande rue, 52230 Laneuville-aux-bois.	Commune associée Laneuville-aux-bois.
C	2ème	289	Liffol-le-Petit	Poissons	1	Mairie - 4 rue de l'Église - 52700 Liffol-le-Petit	
C	1ère	291	Longchamp-les-Millières	Poissons	1	Salle communale, 9 rue de l'Église, 52240 Longchamp les Millières.	
L	1ère	292	Longeau-Percey	Villegusien-le-Lac	1	c* Mairie - 8 rue de Champagne - 52250 Longeau-Percey.	Commune centre Longeau-Percey.
L	1ère	292	Longeau-Percey	Villegusien-le-Lac	2	Mairie annexe de Percey-le-Pautel, rue de Lausanne, 52250 Longeau-Percey.	Commune associée Percey-le-Pautel.
S	2ème	294	Louvemont	Saint-Dizier-1	1	Mairie, salle du Conseil, 4 rue du Grand Puits, 52130 Louvemont.	
C	1ère	295	Louvrières	Nogent	1	Mairie, rue du moulin, 52800 Louvrières.	
C	1ère	297	Luzy-sur-Marne	Chaumont-3	1	Salle des fêtes, 12 rue haute, 52000 Luzy-sur-Marne.	
L	1ère	298	Maâtz	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, place de la mairie, 52500 Maâtz.	
S	2ème	300	Magneux	Eurville-Bienville	1	Mairie, 23 grande rue, 52130 Magneux.	
C	1ère	301	Maisoncelles	Poissons	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 1 rue de la mairie, 52240 Maisoncelles.	
S	2ème	302	Maizières-lès-Joinville	Eurville-Bienville	1	Salle des fêtes, 7 grande rue, 52300 Maizières-lès-Joinville.	
L	1ère	303	Maizières-sur-Amance	Chalindrey	1	Salle communale, 52500 Maizières-sur-Amance.	
C	1ère	304	Malaincourt-sur-Meuse	Poissons	1	Mairie, 11 rue principale, 52150 Malaincourt-sur-Meuse.	
C	1ère	305	Mandres-la-Côte	Nogent	1	Mairie, 2 rue de Bourgogne, 52800 Mandres-la-Côte.	
C	2ème	306	Manois	Poissons	1	Mairie, salle du Conseil, 19 Grande rue, 52700 Manois.	
L	1ère	307	Marac	Langres	1	Mairie, 2 place du Colombier, 52260 Marac.	
C	2ème	308	Maranville	Châteauvillain	1	Mairie, 3 rue Demongeot-Tissot, 52370 Maranville.	
C	2ème	310	Marbéville	Bologne	1	Mairie, 4 rue Saint Martin, 52320 Marbéville.	
L	1ère	311	Marcilly-en-Bassigny	Bourbonne-les-Bains	1	Salle des fêtes, 1 rue de la fontaine, 52360 Marcilly-en-Bassigny.	
L	1ère	312	Mardor	Langres	1	Mairie, 1 rue de la mairie, 52200 Mardor.	
C	2ème	313	Marcilles	Bologne	1	Salle polyvalente, 2 rue des Meurgets, 52700 Marcilles.	
C	1ère	315	Marnay-sur-Marne	Nogent	1	Salle polyvalente Jean-Claude Piccot, 12 rue de Verdun - 52800 Marnay-sur-Marne.	
S	2ème	316	Mathons	Joinville	1	Mairie, 1 grande rue, 52300 Mathons.	
L	1ère	318	Melay	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, rue de Moges, 52400 Melay.	
C	1ère	319	Mennouveaux	Poissons	1	Mairie, rue principale, 52240 Mennouveaux.	
C	1ère	320	Merrey	Poissons	1	Mairie, 9 rue Saint-Pierre, 52240 Merrey.	
S	2ème	321	Mertrud	Joinville	1	Mairie, salle des fêtes, 2 Grande rue, 52110 Mertrud.	
C	2ème	322	Meures	Bologne	1	Mairie, 5 grande rue, 52310 Meures.	
C	1ère	325	Millières	Poissons	1	Mairie, 12 rue de l'Église, 52240 Millières.	
C	2ème	326	Mirbel	Bologne	1	Mairie, 3 rue du pressoir, 52320 Mirbel.	
S	2ème	327	Moëslains	Saint-Dizier-1	1	Mairie, 14 rue de la République, 52100 Moëslains.	
L	1ère	328	Montcharvot	Bourbonne-les-Bains	1	Salle polyvalente, grande rue, 52400 Montcharvot.	
C	2ème	330	Montheries	Châteauvillain	1	Mairie, rue charlotte, 52240 Montheries.	
C	2ème	335	Montot-sur-Rognon	Bologne	1	Mairie, salle de convivialité, 1 place de la mairie, 52700 Montot-sur-Rognon	
S	2ème	336	Montreuil-sur-Blaise	Wassy	1	Mairie, ancienne salle de classe, 7 place des tilleuls, 52130 Montreuil-sur-Blaise.	
S	2ème	337	Montreuil-sur-Thonnance	Poissons	1	Mairie, 2 place de la mairie, 52230 Montreuil-sur-Thonnance.	
L	1ère	340	Montsaugon	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 15 place des halles, 52190 Montsaugon.	
S	2ème	341	Morancourt	Wassy	1	Mairie, salle de réunion, Grande rue, 52110 Morancourt.	
L	1ère	344	Mouilleron	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 9 grande rue, 52160 Mouilleron.	
S	2ème	346	Mussey-sur-Marne	Joinville	1	Salle du Conseil, place de l'Église, 52300 Mussey.	
S	2ème	347	Narcy	Eurville-Bienville	1	Ancienne salle de classe, 53 grande rue, 52170 Narcy.	
L	1ère	348	Neuilly-l'Évêque	Nogent	1	Salle polyvalente, 2 place de la mairie, 52360 Neuilly-l'Évêque.	
C	1ère	349	Neuilly-sur-Suize	Chaumont-3	1	Mairie, 10 rue de l'Église, 52000 Neuilly-sur-Suize.	
L	1ère	350	Neuveville-les-Voisey	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, salle communale, 3 rue du pont, 52400 Neuveville-lès-Voisey.	
C	1ère	352	Ninville	Nogent	1	Mairie, 2 place de la mairie, 52800 Ninville.	
C	1ère	353	Nogent	Nogent	1	c* Bureau dit "Hôtel de ville", salle Minel, place Minel, 52800 Nogent.	Électeurs domiciliés rue Astier, rue Carnot, rue du Champ de Mars, rue du château, place Charles de Gaulle, rue Claude Debussy, rue du Commandant Charcot, Côte d'Odival, rue du Docteur Flammariot, rue des écoles, rue Emile Zola, Côte Taillée, Maison de retraite, Foyer le lien, rue Gambetta, rue du 8 Mai, rue Jean Mermoz, rue Joliot Curie, rue Jules Ferry, rue Malaingre, ruelle Malaingre, rue Maréchal de Lattre (n° impairs du n° 1 à 125 et n° pairs du n° 2 à 150), rue Maréchal Leclerc (n° impairs du n° 1 à 43 et n° pairs du n° 2 à 36), rue du Parc, rue Pierre de Coubertin, place de la Résistance, rue Félix Grélot, rue Saint-Jean, rue Segretier, rue Turonne, rue du colombier.
C	1ère	353	Nogent	Nogent	2	Bureau dit "Nogent le bas", maison des associations, rue de Fleury, 52800 Nogent.	Électeurs domiciliés rue du Crêt, rue des dolmens, écart de la Perrière, rue de l'Aya, écart du Vivier, ferme du Vivier, écart de Marsois-le-Bois, écart du moulin de la forge, ferme de Montravois, route d'Odival, rue du 11 novembre, écart du pêcheur, rue Saint-Germain, place Saint-Germain, rue sous les vignes, rue de Verdun (n° impairs du n° 13 à la fin et n° pairs du n° 16 à la fin), route de Vitry, rue Victor Hugo (n° impairs du n° 13 à la fin et n° pairs du n° 10 à la fin), rue Fleury.

* bureau centralisateur de la commune

ANNEXE - Implantation des bureaux de vote et répartition des électeurs

Page 7 sur 10

Arr	Circo	Insee	Commune	Canton	N° BV	Adresse du bureau de vote	Répartition des électeurs (le cas échéant)
C	1ère	353	Nogent	Nogent	3	Maison pour Tous, rue de Provence, 52800 Nogent.	Électeurs domiciliés rue des Acacias, rue d'Alsace, rue Ambroise Paré, rue d'Auvergne, rue Bernard Dimey, rue du Bosquet, rue de Bourgogne, rue de Champagne, rue des Églantines, rue des fleurs, rue des forges, rue du Guay, rue George Sand, rue des Lauriers, rue Lavoisier, rue de Lorraine, rue de Mandres, rue des noisetiers, rue Pasteur, rue de Laperrière, rue Philippe Lebon, rue Pincourt, rue de la piscine, rue de Provence, rue des rosiers, rue du Royer, rue des sorbiers, rue du Souvenir, rue du stade, rue des tilleuls, rue de la tresse, rue Victor Hugo (n° impairs du n° 1 à 11 et n° pairs du n° 2 à 8), rue Maréchal de Lattre (n° impairs du n° 127 à la fin et n° pairs du n° 152 à la fin), rue de Verdun (n° impairs du n° 1 à 11 et n° pairs du n° 2 à 14), rue Denis Papin, rue Maréchal Lœclerc (n° impairs du n° 45 à la fin et n° pairs du n° 38 à la fin)
C	1ère	353	Nogent	Nogent	4	Mairie annexe de Donnemarie, 6 rue de la Charme, 52800 Donnemarie.	Ancienne commune Donnemarie.
C	1ère	353	Nogent	Nogent	5	Mairie annexe de Essey-les-Eaux, 1 rue Sainte Barbe, 52800 Essey-les-Eaux.	Ancienne commune Essey-les-Eaux.
C	1ère	353	Nogent	Nogent	6	Salle de convivialité d'Odival, route de Sarrey - 52800 Odival.	Ancienne commune Odival.
L	1ère	354	Noidant-Châtenoy	Chalindrey	1	Mairie, 6 grande rue, 52600 Noidant-Châtenoy.	
L	1ère	355	Noidant-le-Rocheux	Villegusien-le-Lac	1	3 rue Bugnot, 52200 Noidant-le-Rocheux.	
S	2ème	356	Nomécourt	Joinville	1	Mairie, 13 rue de la Libération, 52300 Nomécourt.	
S	2ème	357	Noncourt-sur-le-Rongeant	Poissons	1	Salle de convivialité, 9 grande rue, 52230 Noncourt-sur-le-Rongeant.	
C	1ère	358	Noyers	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, 10 rue du grand puits, 52240 Noyers.	
S	2ème	359	Nully	Joinville	1	Mairie, 12 grande rue, 52110 Nully.	
L	1ère	360	Ocecy	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, salle des fêtes, 26 Grand'ru, 52190 Ocecy.	
L	1ère	362	Orbigny-Au-Mont	Nogent	1	Salle polyvalente, 52360 Orbigny-au-Mont.	
L	1ère	363	Orbigny-Au-Val	Nogent	1	Mairie, 1 rue de la Roche, 52360 Orbigny-au-Val.	
L	1ère	364	Orcevaux	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 2 la vigne aux prêtres, 52250 Orcevaux.	
C	1ère	365	Orges	Châteauvillain	1	Mairie, 1 rue de l'Église, 52120 Orges.	
L	1ère	366	Ormancey	Langres	1	Mairie, 12 rue de la mairie, 52200 Ormancey.	
C	2ème	367	Ormois-lès-Sexfontaines	Bologne	1	Mairie, 1 rue de la Croix Pâquis, 52310 Ormois-lès-Sexfontaines.	
C	2ème	369	Orquevaux	Poissons	1	Mairie, 1 grande rue, 52700 Orquevaux.	
S	2ème	370	Osne-le-Val	Eurville-Bienville	1	Mairie, salle des fêtes, 1 place du Renouveau, 52300 Osne-le-Val.	
C	2ème	371	Oudincourt	Bologne	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 7 rue du château, 52310 Oudincourt.	
C	1ère	372	Outremécourt	Poissons	1	Mairie, rue de la grande cour, 52150 Outremécourt.	
C	1ère	373	Ozières	Poissons	1	Mairie, 1 rue du bouton, 52700 Ozières.	
L	1ère	375	Palaiseul	Chalindrey	1	Mairie, 11 rue Charme Fleury, 52600 Palaiseul.	
S	2ème	376	Panscy	Poissons	1	Mairie, 7 rue de Montreuil, 52230 Panscy.	
L	1ère	377	Parnoy-en-Bassigny	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, place de la Mairie, 52400 Fresnoy-en-Bassigny.	Commune associée Fresnoy-en-Bassigny.
L	1ère	377	Parnoy-en-Bassigny	Bourbonne-les-Bains	2	c* Mairie, 4 rue des saules, 52400 Parnoy.	Commune centre Parnoy.
S	2ème	378	Paroy-sur-Saulx	Poissons	1	10 rue Saint-Evre, 52300 Paroy-sur-Saulx.	
L	1ère	380	Peigney	Langres	1	Mairie, rue Constance Chlore, 52200 Peigney.	
L	1ère	383	Perrancey-les-Vieux-Moulins	Langres	1	c* Mairie, rue de l'école, 52200 Perrancey-les-Vieux-Moulins.	Commune centre Perrancey-les-Vieux-Moulins.
L	1ère	383	Perrancey-les-Vieux-Moulins	Langres	2	Mairie annexe de Vieux-Moulins, 4 rue de la mouche, 52200 Vieux-Moulins.	Commune associée Vieux-Moulins.
L	1ère	384	Perrogney-les-Fontaines	Villegusien-le-Lac	1	c* Mairie, salle du Conseil municipal, 10 rue de Verdun, 52160 Perrogney-les-Fontaines.	
C	1ère	385	Perrusse	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, 2 rue de l'Église, 52240 Perrusse.	
S	2ème	386	Perthes	Saint-Dizier-1	1	Ancienne école, 5 rue Saint-Léger, 52100 Perthes.	
L	1ère	388	Pierremont-sur-Amance	Chalindrey	1	c* Mairie, 2 rue de Charmoy, 52500 Pierrefaites.	Ancienne commune Pierrefaites.
L	1ère	388	Pierremont-sur-Amance	Chalindrey	2	Mairie annexe de Montesson, 6 rue principale, 52500 Montesson.	Commune associée Montesson.
L	1ère	390	Pisseloup	Chalindrey	1	Salle des Fêtes, impasse de la mairie, 52500 Pisseloup.	
S	2ème	391	Planrupt	Wassy	1	Mairie, salle du Conseil, 2 ruelle de l'école, 52220 Planrupt.	
L	1ère	392	Plesnoy	Nogent	1	Mairie, 2 grande rue, 52360 Plesnoy.	
L	1ère	393	Poinsenot	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 5 rue de Champagne, 52160 Poinsenot.	
L	1ère	394	Poinson-lès-Fayl	Chalindrey	1	Mairie, salle polyvalente, 2 place de la Mairie, 52500 Poinson-lès-Fayl.	
L	1ère	395	Poinson-lès-Grancey	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 6 grande rue, 52160 Poinson-lès-Grancey.	
C	1ère	396	Poinson-lès-Nogent	Nogent	1	Mairie, 4 rue de l'Église, 52800 Poinson-lès-Nogent.	
L	1ère	397	Poiseul	Nogent	1	Salle des fêtes - 26 rue du Moulin - 52360 Poiseul	
S	2ème	398	Poissons	Poissons	1	Mairie, 11 rue Saint-Amund, 52230 Poissons.	
C	1ère	399	Pont-la-Ville	Châteauvillain	1	Salle de la Petite Ecole, 6 place Eugène Pocard, 52120 Pont-la-Ville.	
C	1ère	401	Poulangy	Nogent	1	Salle des fêtes, 3 lot Mai Jacquinet, 52800 Poulangy	
L	1ère	403	Praslay	Villegusien-le-Lac	1	Salle de convivialité, rue des Chassignes, 52160 Praslay.	
L	1ère	406	Pressigny	Chalindrey	1	Mairie, rue de la mairie, 52500 Pressigny.	
C	2ème	407	Prez-Sous-Lafauche	Poissons	1	Mairie, salle de réunion, 11 route nationale, 52700 Prez-sous-Lafauche.	
S	2ème	413	Rachecourt-sur-Marne	Eurville-Bienville	1	Salle Pierre Joly, derrière la Mairie, 65 avenue de Belgique, 52170 Rachecourt-sur-Marne.	
S	2ème	414	Rachecourt-Suzémont	Wassy	1	Mairie, rue grande, 52130 Rachecourt-Suzémont.	
L	1ère	415	Rançonnières	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, 12 rue de la Libération, 52140 Rançonnières.	
C	1ère	416	Rangecourt	Bourbonne-les-Bains	1	Salle polyvalente, 13 rue de la Fontaine, 52140 Rangecourt.	
C	2ème	419	Rennepont	Châteauvillain	1	Mairie, 5 place de la mairie, 52370 Rennepont.	
C	2ème	420	Reynel	Bologne	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 27 Grande rue, 52700 Reynel.	
C	1ère	421	Riaucourt	Chaumont-1	1	Mairie, grand'ru, 52000 Riaucourt.	
C	1ère	422	Richebourg	Châteauvillain	1	Mairie, 2 place de la mairie, 52120 Richebourg.	
C	2ème	423	Rimaucourt	Bologne	1	Salle polyvalente, 2 rue Jules Ferry, 52700 Rimaucourt.	
S	2ème	411	Rives Dervoises	Wassy	1	c* Mairie, rue de l'Église, (Puellemontier) 52220 Rives Dervoises	Commune déléguée Puellemontier
S	2ème	411	Rives Dervoises	Wassy	2	Mairie de Droyes, 8 route de Montier (Droyes) 52220 Rives Dervoises	Commune déléguée Droyes
S	2ème	411	Rives Dervoises	Wassy	3	Mairie de Longeville-sur-la-Laines, 1 grande rue (Longeville-sur-la-Laines) 52220 Rives Dervoises	Commune déléguée Longeville-sur-la-Laines
S	2ème	411	Rives Dervoises	Wassy	4	Mairie de Louze, grande rue (Louze) 52220 Rives Dervoises	Commune déléguée Louze
L	1ère	424	Rivière-les-Fosses	Villegusien-le-Lac	1	Salle des fêtes, 12 rue des Charrières, 52190 Rivière-les-Fosses.	
L	1ère	425	Rivières-le-Bois	Chalindrey	1	Salle Claude Blanchard, 6 rue du 10 juin 1488 - 52600 Rivières-le-Bois.	
C	2ème	426	Rizaucourt-Buchey	Châteauvillain	1	c* Mairie, 1 place de la mairie, 52330 Rizaucourt-Buchey.	Commune centre Rizaucourt
C	2ème	426	Rizaucourt-Buchey	Châteauvillain	2	Mairie de Buchey, rue du Moulin à vent, 52330 Buchey	Commune associée Buchey
C	2ème	428	Rocheville-sur-la-Côte	Bologne	1	Mairie, 1 rue de la Roche, 52700 Rocheville-sur-la-Côte.	
S	2ème	044	Roches-Bettaincourt	Bologne	1	c* Salle des fêtes de Bettaincourt, 33 avenue de Verdun, 52270 Roches-Bettaincourt.	Commune centre Bettaincourt.
S	2ème	044	Roches-Bettaincourt	Bologne	2	Salle polyvalente de Roches-sur-Rognon, 17 rue de Verdun, 52270 Roches-Bettaincourt.	Hameau de Roches-sur-Rognon.
S	2ème	429	Roches-sur-Marne	Eurville-Bienville	1	Mairie, salle du Conseil, 3 rue Auguste Peschaud, 52410 Roches-sur-Marne.	
L	1ère	431	Rochetaillée	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, salle de réunion, 1 place de la mairie, 52210 Rochetaillée.	Commune centre Rochetaillée.
L	1ère	431	Rochetaillée	Villegusien-le-Lac	2	c* Ancienne Mairie de Chamerois, salle des fêtes, 12 rue principale, Chamerois, 52210 Rochetaillée.	Ancienne commune Chamerois.

* bureau centralisateur de la commune

ANNEXE - Implantation des bureaux de vote et répartition des électeurs

Page 8 sur 10

Arr	Circo	Insee	Commune	Canton	N° BV	Adresse du bureau de vote	Répartition des électeurs (le cas échéant)
L	1ère	432	Rolampont	Nogent	1	c* Mairie de Rolampont, rue de la mairie, 52260 Rolampont.	Commune centre Rolampont.
L	1ère	432	Rolampont	Nogent	2	Mairie annexe de Charmoilles, rue de la mairie, 52260 Charmoilles.	Commune associée Charmoilles.
L	1ère	432	Rolampont	Nogent	3	Mairie annexe de Lannes, rue de la mairie, 52260 Lannes.	Commune associée Lannes.
L	1ère	432	Rolampont	Nogent	4	Mairie annexe de Tronchoy, rue de la mairie, 52260 Tronchoy.	Commune associée Tronchoy.
C	1ère	433	Romain-sur-Meuse	Poissons	1	Mairie, place de la mairie, 52150 Romain-sur-Meuse.	
S	2ème	436	Rouecourt	Bologne	1	Salle de convivialité, 2 rue de l'Église, 52320 Rouecourt.	
L	1ère	437	Rouelles	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, annexe de la Mairie, 3 route d'Auberive, 52160 Rouelles.	
L	1ère	438	Rougeux	Chalindrey	1	Salle de vote, rue du Carnot, 52500 Rougeux.	
L	1ère	439	Rouvres-sur-Aube	Villegusien-le-Lac	1	Salle de convivialité, 1 place de la mairie, 52160 Rouvres-sur-Aube.	
S	2ème	440	Rouvroy-sur-Marne	Joinville	1	Salle des Fêtes, 1 rue du Moulin – 52300 Rouvroy-sur-Marne	
S	2ème	442	Rupt	Joinville	1	Mairie, place du 8 mai 1945, 52300 Rupt.	
S	2ème	443	Sailly	Poissons	1	Mairie, 6 rue de la fontaine, 52230 Sailly.	
C	2ème	444	Saint-Blin	Poissons	1	Mairie, 13 rue de l'Hôtel de Ville, 52700 Saint-Blin.	
L	1ère	445	Saint-Broingt-le-Bois	Chalindrey	1	Mairie, 5 rue de la Seignière, 52190 Saint-Broingt-le-Bois.	
L	1ère	446	Saint-Broingt-les-Fosses	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 1 place de la fontaine, 52190 Saint-Broingt-les-Fosses.	
L	1ère	447	Saint-Ciergues	Langres	1	salle de l'école, 6 rue de la mairie, 52200 Saint-Ciergues.	
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-2	1	c* Hôtel de Ville, place Aristide Briand, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés rue de l'Arquebuse du 1 au 9 et du 2 au 4, allée de la Bernardine, chemin des Bonettes à compter du numéro 15, rue Guy de Bourbon, allée du Petit Bourg, place Aristide Briand, rue du Fort Carré, avenue Marius Cartier, rue Catel, rue du Docteur Desprès du 1 au 39 numéros impairs, rue du Docteur Desprès du 2 au 30, rue Robert-Dchault, rue des Ecuyers, rue Gambetta du 1 au 73, rue Gambetta du 2 au 54, rue Emile Giros, rue des Petites Halles, ruelle des Jardins, rue Lalande, rue Lamartine, rue Philippe Lebon, place de la Liberté, rue du Général Maistre du 1 au 37, rue du Général Maistre du 2 au 24, rue du Marché, avenue de Belle-Forêt-Sur-Marne, place Emile Maugeat, rue du Docteur Mougout, rue des Moulins, rue Notre-Dame, quai d'Ormel, rue Louis Ortiz, rue de la Commune de Paris, rue du Petit Sauvage, impasse Poignault, rue des Pressoirs, rue du Colonel Raynal du 3 bis au 15, rue du Colonel Raynal du 12 au 22, rue du Puits Royau à compter du n°27, rue Jean-Jacques Rousseau du 1 au 11, rue Jean-Jacques Rousseau du 2 au 14, rue Saint-Nicolas, Chaussée Saint-Thiébauld, impasse Saint-Thiébauld, sentier Saint-Thiébauld, rue de Sancerre, avenue du Général Sarraill de 2 à 50, rue Marie Stuart, rue du Maréchal de Latre de Tassigny du 1 au 43, rue du Maréchal de Latre de Tassigny du 2 au 76, rue de Vandeuil, avenue de Verdun sauf n°27, rue de la Victoire.
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-2	2	Espace Camille Claudel, 9 avenue de la République, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés rue de l'Arquebuse à compter du n°9 bis et à compter du n°6, rue Berthelot du 1 au 35, chemin des Bonettes du 1 au 13, rue du Président Carnot, rue Edouard Chambre, ruelle Charlot, rue Charles Quint, rue François 1 ^{er} du 2 au 52, rue François 1 ^{er} du 1 au 65, place Robert Creux, rue du Docteur Desprès du 32 au 54, rue du Docteur Desprès du 41 au 71, rue Louis Godard, chemin des Gravières, place Jean Jaurès, rue Jean Jaurès, impasse du Général Maistre, rue du Général Maistre du 39 au 45 numéros impairs, rue du Général Maistre 26 et 28, rue Emile Maugeat, rue du Colonel Raynal du 1 au 3, rue du Colonel Raynal du 2 au 10, passage du Colonel Raynal, avenue de la République du 1 au 105, avenue de la République du 2 au 312, rue du Maréchal de Latre de Tassigny du 45 au 65, rue du Maréchal de Latre de Tassigny du 78 au 84, rue des Vergers, rue Waldeck Rousseau
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-2	3	École élémentaire Gambetta, place du 11 novembre 1918, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés rue de la Bernardine, rue Buffon, impasse Ferdinand Buisson, rue Ferdinand Buisson, quai Camille Desmoulins, impasse Camille Desmoulins, rue Diderot, rue du Docteur Chardin, rue Charles Adolphe Driout, rue de l'Étanche, Place de l'Europe du 1 au 3, chemin de l'Eglantine, rue Lucien Fezandelle, rue Jean de la Fontaine, avenue Benoît Frachon, rue Gambetta à compter du n° 56 numéros pairs, rue Gambetta à compter du n° 75 numéros impairs, rue Grignon, rue Jumeret, avenue Raoul Laurent numéros pairs, rue de la Malterie, rue André Theuriot Prolongée, rue Jean-Jacques Rousseau du 13 au 63, rue Jean-Jacques Rousseau du 16 au 64, avenue du Général Sarraill à partir du 52, rue André Theuriot, rue Voltaire, rue Emile Zola, place Emile Zola.
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-3	4	École élémentaire Langevin-Wallon, 43 chemin du Clos Mortier, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés rue des Abeilles, rue Victor Basch, rue Maryse Bastié, rue Costes et Bellonte, rue du Bocardage, rue Jean Buat, rue de la Fosse Cadet, allée de la Chaineric, rue de la Chaineric, rue des Cigales, rue des Coccinelles, rue Croix Colbert, rue des Criquets, avenue des Etats Unis du 2 au 30, rue des Etoiles, allée des Eturbées, rue des Eturbées, impasse du Canal de la Forge, rue du Canal de la Forge, impasse des Fourmis, rue des Grillons, rue Hector Guimard, rue Henri IV, impasse de Jupiter, rue Suzanne Lacore, rue des Libellules, rue du Canal Marne-Saône, rue de Mars, château du Clos Mortier, chemin du Clos Mortier, impasse de Neptune, rue des Papillons, allée du Patouillet, rue du Québec, rue du Pré Longue Queue, rue Judith Resnik, carrefour Henri Rollin, allée Saint-Eloi, rue Victor Schoelcher, impasse du Soleil, rue Valentina Terechkova, rue de Vénus
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-2	5	Centre Socio-Culturel, 9 bis rue Marcel Thil, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés rue des Agnès, rue Sœur Angèle, allée Léon Blum, rue Léon Blum, rue des Carpières, rue Jean Cassou, rue Paul Cézaune, rue Camille Claudel, rue du Cugnot, boulevard Henri Dunant côté pair, rue des François, chemin des Grèves du 6 au 14, rue des Grèves, rue des Juliette, avenue du Président Kennedy numéros impairs, allée du Général Leach, impasse des Marais, rue des Marianne, impasse des Marianne, impasse des Marie-Louise, rue des Marie-Thérèse, rue Louis Massotte, rue Roger Michelot, Allée Claude Monet, allée Jean Moulin, rue Pablo Picasso, avenue Edgard Pisani à compter du n° 43, avenue Edgard Pisani numéros pairs, rue Auguste Renoir, rue des Tennis, rue Marcel Thil du 2 au 6, rue Marcel Thil du 1 au 9 bis, rue Boris Vian
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-1	6	Salle du Palace, 1 rue des Bragards, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés rue Jeanne d'Arc, route de Bar-le-Duc numéros impairs, Base de Défense, B.A. 113, rue Berthelot numéros pairs, rue de Beurjant, rue Scierie Grand Chantier, impasse du Grand Chantier, chemin du Closot, rue Cornille, rue du Couchy, chemin de la Croix Maugery, rue de l'Épinotte, rue de la Favarde, rue des Hauts Fossés, rue Léon Gaumont, rue Godard-Brulliard, écluse d'Hoëricourt N° 60, route d'Hoëricourt, chemin du Clos Lapière, rue des Lamineurs, place du Maréchal Leclerc, rue des Louventes, rue Malgras, route de Moeslains, rue Molière, passage Molière, chemin des Morionnes, rue Alfred de Musset, rue de la Planchotte, Rue Gaston Planté, rue Henri Quéruel, rue Raëine, la Haie Renaut, avenue de la République du 411 bis au 455, rue du Robinson, chemin rural dit des Sablons, avenue Roger Salengro, avenue du Général Sarraill numéros impairs, rue Marc Seguin, rue Pierre Semard, rue de la Tambourine, chemin des Tartelottes, route de Troisfontaines, Z.I. route de Troisfontaines, chemin de la Valotte, avenue de Verdun n° 27, route de Villiers-en-Lieu, route de Vitry.
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-2	7	Salle du Palace, 1 rue des Bragards, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés rue de l'Aune, rue Berthelot du 37 au 41, rue Henri Bordeaux, rue des Bragards, rue de l'Abbé Cornu, allée Camille Flammarion, rue Camille Flammarion, rue François 1 ^{er} à compter du n°54 numéros pairs, rue François 1 ^{er} à compter du n° 67 numéros impairs, rue de l'Abbé Gruet, rue Michelet, rue du Prince d'Orange, rue du Perthois, ruelle du Poirier, place Ernest Renan, rue Ernest Renan, allée Ernest Renan, avenue de la République du 107 au 411, avenue de la République du 314 au 792, place de la République.
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-1	8	École maternelle Charles Péguy, 21 rue Godard Jeanson, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés chemin de l'Abbaye, rue de l'Ancien Port de la Marne, rue de la Batellerie, chemin des Bonettes numéros pairs, avenue Pierre Bérégovoy, rue Paul Bert, rue des Capucins, lotissement des Castors, allée du Château Renard, rue du Château Renard, rue André Chenier, rue André Gigandet, impasse du Général Giraud, avenue du Général Giraud, chemin rural de la mare Hachotte, rue Godard Jeanson, avenue de Joinville, lotissement Lesprit, chemin de l'Argente Ligne, rue Loucheur, rue Charles Lucoit, rue Marceau, chemin de la Marina, boulevard de Marne, rue Mozart, rue des Nommions, rue Olonna, rue Olof Palme, rue de la Place, chemin des Pénissières, chemin des Plaines, rue du Puits Royau numéros pairs et impairs du 1 au 25, Grande Rue, rue George Sand, rue Albert Thomas, chemin de la Tuilerie, impasse de Vergy, rue de Vergy, rue Paul Verlaïne.

ANNEXE - Implantation des bureaux de vote et répartition des électeurs

Page 9 sur 10

Arr	Circo	Insee	Commune	Canton	N° BV	Adresse du bureau de vote	Répartition des électeurs (le cas échéant)
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-3	9	École élémentaire Jean de La Fontaine, 2bis rue André Barbaux, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés rue des Alouettes, rue André Barbaux, route de Bar-le-Duc numéros pairs, rue des Bleuets, rue Louis Bréguet, rue Guy Chanfaul, rue des Chardonnerets, rue des Chevreuils, rue des Coquelicots, boulevard Henri Dunant du 1 au 11, place de l'Europe du 5 au 9, mail Roland Garros, rue Jules Guesde, rue des Hirondelles, rue des Iris, rue des Jonquilles, avenue Raoul Laurent numéros impairs, rue du Lièvre, avenue de la Loubert, allée Louise Michel sauf n°1, avenue des Deux Pigeons, rue des Pinsons, avenue de la Comète Renard, rue du Roitelet, rue René Rollin, rue des Sangliers, rue des Sauges, rue du Canard Sauvage, rue des Tourterelles.
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-3	10	École maternelle Albert Camus, 28 boulevard Henri Dunant, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés boulevard Salvador Allende, rue Gaston Bachelard, allée Danièle Casanova, place Charic Chaplin, Boulevard Henri Dunant à compter du n°13, rue Hubert Fisbacq, place Maurice Genevoix, allée Louise Michel n°1, mail Blaise Pascal, mail Marcel Paul, avenue Marcel Paul, rue Saint-John Perse numéros impairs, rue Marc Sangnier, rue Marcel Thil n°11 et 13, place du 8 Mai 1945 numéros impairs
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-3	11	Ecole maternelle Lucie Aubrac, 25 rue Jean Camus, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés chemin d'Ancerville, route d'Ancerville, rue des Clefmonts à compter du n°105, rue Colette, allée Pierre de Coubertin, allée Gustave Eiffel, boulevard du Colonel Entrevan numéros impairs, rue du Capitaine Eon, rue Roger Martin du Gard, rue Louis Jouvet, rue Darius Milhaud, allée Pergaud, rue Saint-John Perse numéros pairs, rue Jean-Philippe Rameau, place Romain Rolland, rue de la Sommière, rue des Tours
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-3	12	Ecole maternelle Lucie Aubrac, 25 rue Jean Camus, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés place des Alcides, rue des André, quartier des Balcons, rue du Bois du Roi, rue Jean Camus, rue des Clefmonts du 1 au 103, quartier du Crassier, allée Pierre et Marie Curie, rue de l'Ecole, impasse devant l'Ecole, boulevard du Colonel Entrevan numéros pairs, avenue des Etats Unis à compter du numéro 32 et du 79 au 135, chemin de la Voie Faubert, rue des Henri, chemin de l'Horizon, impasse des Jacques, rue des Jean-Louis, impasse des Jules, avenue du Président Kennedy du 2 au 24, place André Malraux, impasse des Marcel, rue des Minières, allée Michel de Montaigne, route de Nancy, rue des Pierre, avenue Edgard Pisani du 1 au 41, impasse du Pré Moinot, Rue du Pré Moinot, rue des Raoul, rue des René, rue Jean Vilar, place du 8 mai 1945 numéros pairs, rue du 19 mars 1962
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-1	13	École maternelle Diderot, 3 rue de Savoie, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés rue d'Alsace, allée d'Artois, place Henri Barbusse, rue de l'Echevin Baudesson, place Becquey, rue du Bois, rue de Bourgogne, rue de Champagne, chemin des Clefmonts, P.N. rue des Clefmonts, quartier des Fours à Coke, allée de Corse, rue Gustave Courbet, allée de Franche-Comté, allée de Flandre, rue Yvon Gaillet, rue Paul Gauguin, rue Charles Gounod, rue Pierre Janny, route de Joinville, allée des Laminiers, rue de Liège, rue Franz Liszt, rue de Lorraine, rue Jean Lurcat, rue Aristide Maillol, quartier de la Mame, cité de la Mame, rue Pierre Martin, rue Henri Matisse, rue des Mérovingiens, avenue Jacques Monod, allée de Normandie, allée de Picardie, quartier de la Plaine, rue Maurice Ravel, rue Auguste Rodin, rue du Rond, rue François Rude, rue Camille Saint-Saëns, rue de Savoie, quartier des Sœurs, avenue Jean-Pierre Timbaud, rue Elsa Triolet, rue du Val, rue de Verdun.
S	2ème	448	Saint-Dizier	Saint-Dizier-2	14	École élémentaire Gambetta, place du 11 novembre 1918, 52100 Saint-Dizier.	Électeurs domiciliés rue du Brigadier Albert, rue de la Bénivalle, rue du Canada, rue Danton, avenue des Etats Unis du 1 au 77, rue des Quatre Fossés, rue Anatole France, place du Général de Gaulle, chemin du Cimetière de Gigny, rue du Port de Gigny, chemin des Grèves du 1 au 11, chemin des Grèves du 2 au 4, rue d'Hoëricourt, avenue Victor Hugo, rue des Lachats, avenue d'Alsace Lorraine, impasse d'Alsace Lorraine, rue des Montants, rue Montpensier, avenue de Parchim, avenue Pasteur, allée Germain Pin, quai Robespierre, chemin de l'Etang Rozet, rue des Tanneurs, rue Jules Vallès
L	1ère	450	Saint-Loup-sur-Aujon	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 16 rue du couvent, 52210 Saint-Loup-sur-Aujon.	
L	1ère	452	Saint-Martin-lès-Langres	Langres	1	Mairie, 13 rue de l'Eglise, 52200 Saint-Martin-lès-Langres.	
L	1ère	453	Saint-Maurice	Langres	1	Mairie, rue de l'avenir, 52200 Saint-Maurice.	
C	1ère	455	Saint-Thiébauld	Poissons	1	Mairie, place de la Liberté, 52150 Saint-Thiébauld.	
S	2ème	456	Saint-Urbain-Maconcourt	Joinville	1	c* Salle polyvalente, 41 rue du Hanvion, 52300 Saint-Urbain.	Commune centre Saint-Urbain.
S	2ème	456	Saint-Urbain-Maconcourt	Joinville	2	Mairie de Maconcourt, 1 rue du lavoir, 52300 Maconcourt.	Commune associée Maconcourt.
L	1ère	457	Saint-Vallier-sur-Marne	Chalindrey	1	Mairie, salle de convivialité, 2 rue de l'étang, 52200 Saint-Vallier-sur-Marne.	
L	1ère	449	Saints-Geosmes	Langres	1	c* Mairie, 5 impasse de la Courvée, 52200 Saints-Geosmes.	Commune déléguée Saints-Geosmes
L	1ère	449	Saints-Geosmes	Langres	2	Mairie de Balesmes-sur-Marne, salle de classe, 1 rue des Bordes (Balesmes-sur-Marne), 52200 Saints-Geosmes	Commune déléguée Balesmes-sur-Marne
C	1ère	459	Sarcey	Nogent	1	Mairie, 2 rue du château, 52800 Sarcey.	
L	1ère	461	Sarcey	Bourbonne-les-Bains	1	Espace culturel, 6 rue Glapigny, 52140 Sarcey.	
S	2ème	463	Saudron	Poissons	1	Mairie, 3 rue de la mairie, 52230 Saudron.	
L	1ère	464	Saulles	Chalindrey	1	Mairie, route de Frettes, 52500 Saulles.	
L	1ère	465	Saulxures	Bourbonne-les-Bains	1	Mairie, 2 rue de la mairie, 52140 Saulxures.	
L	1ère	467	Savigny	Chalindrey	1	Mairie, 1 rue Antoine Aubert, 52500 Savigny.	
C	2ème	468	Semilly	Poissons	1	Mairie, 2, rue de la Croisotte, 52700 Semilly	
C	1ère	469	Semoutiers-Montsaon	Chaumont-3	1	c* Mairie, 2 rue de Neuilly, 52000 Semoutiers-Montsaon.	Commune centre Semoutiers-Montsaon.
C	1ère	469	Semoutiers-Montsaon	Chaumont-3	2	Mairie annexe de Montsaon, 13 rue Principale, 52000 Montsaon.	Commune associée Montsaon.
L	1ère	470	Serqueux	Bourbonne-les-Bains	1	Salle de convivialité, 1 Grande rue, 52400 Serqueux.	
C	2ème	472	Sextfontaines	Bologne	1	Mairie, 20 Grande rue, 52330 Sextfontaines.	
C	2ème	473	Signéville	Bologne	1	Salle des fêtes, rue des tilleuls, 52700 Signéville.	
C	1ère	474	Silvarouvres	Châteauvillain	1	Mairie, 21/23 grande rue, 52120 Silvarouvres.	
S	2ème	475	Sommancourt	Eurville-Bienville	1	Mairie, 2 impasse de la mairie, 52130 Sommancourt.	
C	1ère	476	Sommerécourt	Poissons	1	Mairie, salle polyvalente, 14 rue du Souvenir, 52150 Sommerécourt.	
S	2ème	479	Sommevoire	Wassy	1	c* Hôtel de ville de Sommevoire, place de l'Hôtel de Ville, 52220 Sommevoire.	Commune centre Sommevoire.
S	2ème	479	Sommevoire	Wassy	2	Salle de convivialité (ex école), place de la Mairie - Rozières - 52220 Sommevoire	Commune associée Rozières.
C	2ème	480	Soncourt-sur-Marne	Bologne	1	Salle des Fêtes - rue de la mairie, 52320 Soncourt-sur-Marne.	
C	1ère	482	Soulaucourt-sur-Mouzon	Poissons	1	Mairie, salle du Conseil, 16 rue principale, 52150 Soulaucourt-sur-Mouzon.	
L	1ère	483	Soyers	Chalindrey	1	Mairie, 47 rue Saint Valbert, 52400 Soyers.	
S	2ème	484	Suzannecourt	Joinville	1	Salle des Fêtes, Place du Pâtis - 52300 Suzannecourt.	
L	1ère	486	Ternat	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 6 rue Saint Claude, 52210 Ternat.	
S	2ème	487	Thilleux	Wassy	1	Mairie, 2 rue du Bois Lassus, 52220 Thilleux.	
C	1ère	488	Thivet	Nogent	1	Mairie, 16 rue de Lettres, 52800 Thivet.	
C	1ère	489	Thol-lès-Millières	Poissons	1	Salle au rez-de-chaussée, juxta la mairie, rue En Haut, 52240 Thol-lès-Millières.	
S	2ème	490	Thonnance-lès-Joinville	Joinville	1	École maternelle, rue Saint Didier, 52300 Thonnance-lès-Joinville.	
S	2ème	491	Thonnance-les-Moulins	Poissons	1	Mairie, 34 grande rue, 52230 Thonnance-les-Moulins.	
L	1ère	492	Torcenay	Chalindrey	1	7, place de la Mairie 52600 Torcenay.	
L	1ère	493	Tornay	Chalindrey	1	Mairie, 5 rue du château, 52500 Tornay.	
C	1ère	494	Treix	Chaumont-1	1	Salle des Fêtes - 1 rue de Beaumarchais - 52000 Treix	
S	2ème	495	Tremilly	Joinville	1	Mairie, 3 place de la mairie, 52110 Tremilly.	
S	2ème	497	Troisfontaines-la-Ville	Eurville-Bienville	1	c* Mairie, 14 rue Saint-Martin, 52130 Troisfontaines-la-Ville.	Commune centre Troisfontaines-la-Ville.
S	2ème	497	Troisfontaines-la-Ville	Eurville-Bienville	2	Salle de convivialité, 1 rue de la Carpière 52130 Avrainville.	Commune associée Avrainville.
S	2ème	497	Troisfontaines-la-Ville	Eurville-Bienville	3	Mairie de Flornoy, 1 route de Wassy, 52130 Flornoy.	Commune associée Flornoy.
S	2ème	497	Troisfontaines-la-Ville	Eurville-Bienville	4	Mairie de Villiers-aux-Bois, 2 rue de la Mairie, 52130 Villiers-aux-Bois.	Commune associée Villiers-aux-Bois.
L	1ère	499	Vaillant	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 4 grande rue 52160 Vaillant.	
L	1ère	332	Val-de-Meuse	Bourbonne-les-Bains	1	c* Mairie, Place de l'Hôtel de ville, 52140 Val-de-Meuse.	Commune centre Val-de-Meuse.

* bureau centralisateur de la commune

ANNEXE - Implantation des bureaux de vote et répartition des électeurs

Page 10 sur 10

Arr	Circo	Insec	Commune	Canton	N° BV	Adresse du bureau de vote	Répartition des électeurs (le cas échéant)
L	1ère	332	Val-de-Meuse	Bourbonne-les-Bains	2	Salle des fêtes de Meuse, 24 rue Saint Laurent, 52140 Meuse.	Commune associée Meuse.
L	1ère	332	Val-de-Meuse	Bourbonne-les-Bains	3	Salle de convivialité d'Épinant, 18 rue principale, 52140 Épinant	Commune associée Épinant.
L	1ère	332	Val-de-Meuse	Bourbonne-les-Bains	4	Mairie annexe de Lécourt, 1 rue des tilleuls, 52140 Lécourt.	Commune associée Lécourt.
L	1ère	332	Val-de-Meuse	Bourbonne-les-Bains	5	Mairie annexe de Maulain, 1 rue des roises, 52140 Maulain.	Commune associée Maulain.
L	1ère	332	Val-de-Meuse	Bourbonne-les-Bains	6	Mairie annexe de Provenchères-sur-Meuse, 1 route de Montigny, 52140 Provenchères-sur-Meuse.	Commune associée Provenchères-sur-Meuse.
L	1ère	332	Val-de-Meuse	Bourbonne-les-Bains	7	Mairie annexe de Ravennefontaines, 16 grande rue, 52140 Ravennefontaines.	Commune associée Ravennefontaines.
L	1ère	332	Val-de-Meuse	Bourbonne-les-Bains	8	Ancienne école de Récourt, 12 grande rue, 52140 Récourt.	Commune associée Récourt.
L	1ère	332	Val-de-Meuse	Bourbonne-les-Bains	9	Mairie annexe de Lénizeul, 1 route de Bassoncourt, 52240 Lénizeul.	Commune associée Lénizeul.
S	2ème	500	Valcourt	Saint-Dizier-1	1	Mairie, salle des adjoints, 4 rue d'Hoéricourt, 52100 Valcourt.	
S	2ème	502	Valleret	Eurville-Bienville	1	Mairie, salle de convivialité, 2 rue de l'Église, 52130 Valleret.	
L	1ère	503	Valleroy	Chalindrey	1	Mairie, 4 rue de la côte, 52500 Valleroy.	
L	1ère	094	Vals-des-Tilles	Villegusien-le-Lac	1	Salle polyvalente, 25 rue des Provenchères 52160 Vals des Tilles	
L	1ère	504	Varenes Sur Amance	Chalindrey	1	Salle Marcel Arland, 19 place de l'Église, 52400 Varenes-sur-Amance.	
C	1ère	505	Vaudrecourt	Poissons	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 15 rue principale, 52150 Vaudrecourt.	
C	2ème	506	Vaudrémont	Châteauvillain	1	Mairie, 11 grande rue 52330 Vaudrémont.	
S	2ème	510	Vaux-sur-Blaise	Wassy	1	Salle polyvalente Pierre Suchet, 1 rue du stade, 52130 Vaux-sur-Blaise.	
S	2ème	511	Vaux-sur-Saint-Urbain	Joinville	1	Mairie, 35 grande rue, 52300 Vaux-sur-Saint-Urbain.	
L	1ère	507	Vauxbons	Villegusien-le-Lac	1	Salle de convivialité, 26 rue Haute - 52200 Vauxbons	
S	2ème	512	Vecqueville	Joinville	1	Salle des fêtes, place du Colonel Beltrame - 52300 Vecqueville	
L	1ère	513	Velles	Chalindrey	1	Mairie, 6 impasse du Cornot, 52500 Velles.	
C	1ère	514	Verbiesles	Chaumont-3	1	Salle polyvalente, 2 rue de la Marne, 52000 Verbiesles.	
L	1ère	515	Versaille-le-Bas	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 1 bis rue de l'Église, 52250 Versailles-le-Bas.	
L	1ère	516	Versaille-le-Haut	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 6 rue principale, 52250 Versailles-le-Haut.	
C	2ème	517	Vesaignes-Sous-Lafauche	Poissons	1	Mairie, rue Croix Rouge, 52700 Vesaignes-sous-Lafauche.	
C	1ère	518	Vesaignes-sur-Marne	Nogent	1	Mairie, salle du Conseil municipal, place de la mairie, 52260 Vesaignes-sur-Marne.	
L	1ère	519	Vesvres-sous-Chalancey	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 23 grande rue, 52190 Vesvres-sous-Chalancey.	
L	1ère	520	Vieq	Bourbonne-les-Bains	1	Salle des fêtes, place de la mairie, 52400 Vieq.	
C	2ème	522	Viéville	Bologne	1	Mairie, salle du Conseil, place de Verdun, 52310 Viéville.	
C	2ème	523	Vignes-la-Côte	Bologne	1	Mairie, salle de convivialité, 15 grande rue, 52700 Vignes-la-Côte.	
C	2ème	524	Vignory	Bologne	1	Ancienne salle d'école, 1 rue des Fossés, 52320 Vignory.	
C	1ère	525	Villars-en-Azois	Châteauvillain	1	Mairie, salle de réunion, rue du Tertre, 52120 Villars-en-Azois.	
L	1ère	526	Villars-Santenoge	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 8 route d'Auberive, 52160 Villars-Santenoge.	
S	2ème	528	Ville-en-Blaisois	Wassy	1	Mairie, rue grand mont, 52130 Ville-en-Blaisois.	
L	1ère	529	Villegusien-le-Lac	Villegusien-le-Lac	1	c* Mairie, 7 rue de l'Église Saint-Denis, 52190 Villegusien-le-Lac.	Commune déléguée Villegusien-le-Lac -- anciennes communes associées Piépape -- Prangey -- Saint-Michel
L	1ère	529	Villegusien-le-Lac	Villegusien-le-Lac	2	8 place de la Libération (Heuilley-Cotton) 52190 Villegusien-le-Lac	Commune déléguée Heuilley-Cotton
S	2ème	534	Villiers-en-Lieu	Saint-Dizier-1	1	Salle de la place, place de la mairie, 52100 Villiers-en-Lieu.	
C	1ère	535	Villiers-le-Sec	Chaumont-2	1	Mairie, 32 grande rue, 52000 Villiers-le-Sec.	
L	1ère	536	Villiers-lès-Aprey	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, 3 cour de la mairie, 52190 Villiers-lès-Aprey.	
C	1ère	538	Villiers-sur-Suize	Châteauvillain	1	Mairie, salle du Conseil municipal, 9 rue Léon Mougeot, 52210 Villiers-sur-Suize.	
L	1ère	539	Violot	Chalindrey	1	Mairie, 22 grande rue, 52600 Violot.	
L	1ère	540	Vitry-en-Montagne	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, salle de convivialité, 8 rue de l'Église, 52160 Vitry-en-Montagne.	
C	1ère	541	Vitry-lès-Nogent	Nogent	1	Mairie, 1 place Marcelin Bachalard, 52800 Vitry-lès-Nogent.	
L	1ère	542	Vivey	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, salle des fêtes communale, 11 rue du tilleul, 52160 Vivey.	
S	2ème	543	Voillecomte	Wassy	1	Mairie, 1 rue Croix, 52130 Voillecomte.	
L	1ère	544	Voisey	Bourbonne-les-Bains	1	c* Mairie, 2 place Lamartine, 52400 Voisey.	Commune centre Voisey.
L	1ère	544	Voisey	Bourbonne-les-Bains	2	Salle de convivialité, rue de Voisey, 52400 Vaux-la-Douce.	Commune associée Vaux-la-Douce.
L	1ère	545	Voisines	Villegusien-le-Lac	1	Mairie, salle des fêtes, 1 rue Enverse, 52200 Voisines.	
L	1ère	546	Voncourt	Chalindrey	1	Mairie, 8 rue de la mairie, 52500 Voncourt.	
C	2ème	547	Vouécourt	Bologne	1	Mairie, salle de convivialité, 2 rue de Verdun, 52320 Vouécourt.	
C	2ème	548	Vraincourt	Bologne	1	Mairie, 1 rue de l'école, 52310 Vraincourt.	
C	1ère	549	Vroncourt-la-Côte	Poissons	1	Mairie, rue Louise Michel, 52240 Vroncourt-la-Côte.	
S	2ème	550	Wassy	Wassy	1	c* Halles, place Marie-Stuart, 52130 Wassy.	Électeurs domiciliés rue de la Madelaine, rue de la République, rue Charles de Gaulle, rue de l'Abattoir, route de Magneux, rue "lotissement les Chapronnelles", boulevard de l'Hôpital, place Notre-Dame, rue Nicole Perrin, rue du Pricuré, rue du Général DeFrance, rue Léon Maitrot, rue de Séraulcourt, rue des Remparts, rue Paul Claudel, rue du Val du Château, rue Chantelaire, rue Marie-Stuart, rue Grestley, rue de Verdun, rue Pernot, extension du lotissement "les Clos", HLM route de Villiers-au-bois "rue des Sources".
S	2ème	550	Wassy	Wassy	2	Salle polyvalente de Pont-Varin, rue de Wassy, Pont-Varin, 52130 Wassy.	Hameau de Pont-Varin
S	2ème	550	Wassy	Wassy	3	Halles, place Marie-Stuart, 52130 Wassy.	Électeurs domiciliés rue du Champ d'Heu, rue Mauljean, rue du Lieutenant Colonel Dubois, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, rue Jacquolot, place du 14 juillet, rue de Pont-Varin, rue Philippe Lebon, rue Parmentier, rue du 8 mai, rue du 11 novembre, rue de l'Abbé Oudot, rue de la Gare, rue du Général Leclerc, rue du Gouvernement, quai des Promenades.



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de la coordination
des politiques publiques et
de l'appui territorial**

BUREAU DE LA COORDINATION

ARRÊTÉ N°52-220-08-224 DU 31 AOÛT 2020

portant délégation de signature à Mme Sandrine BOUTSOQUE,
Cheffe du bureau des migrations et de l'intégration

La Préfète de la Haute-Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Elodie DEGIOVANNI en qualité de Préfète de la Haute-Marne ;

VU l'arrêté préfectoral n°2297 du 8 juillet 2019 portant délégation de signature à Monsieur François ROSA, Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne ;

VU l'arrêté préfectoral du 17 juillet 2017 nommant M. François-Régis BEAUFILS DE LA RANCHERAYE en qualité de Directeur de la citoyenneté et de la légalité ;

VU l'arrêté préfectoral du 6 août 2020 nommant Mme Sandrine BOUTSOQUE en qualité de Cheffe du Bureau des migrations et de l'intégration au sein de la Direction de la citoyenneté et de la légalité ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Marne,

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1^{er} : En cas d'absence ou d'empêchement de M. François ROSA, Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Marne, délégation de signature est donnée à M. François-Régis BEAUFILS DE LA RANCHERAYE, Directeur de la citoyenneté et de la légalité ainsi qu'à Mme Sandrine BOUTSOQUE, cheffe du Bureau des migrations et de l'intégration, à l'effet de signer au nom de Madame la Préfète de la Haute-Marne, toutes mesures d'éloignement ou de transfert des étrangers et toutes décisions prises pour l'exécution de ces mesures ; toutes décisions de placement en rétention ; toutes démarches consulaires en vue de faire réadmettre les étrangers faisant l'objet d'une mesure d'éloignement ou de transfert ;

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée au Directeur général de France terre d'asile pour notification à l'intéressée.

La Préfète,



Elodie DEGIOVANNI

USOS TUDIA I E



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de la Coordination
des Politiques Publiques et
de l'Appui Territorial**

BUREAU DE LA COORDINATION

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 52-2020-08-25 DU
portant délégation de signature à
M. Reynald BEN MIR
Directeur des Services du Cabinet

31 AOÛT 2020

La Préfète de la Haute-Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Elodie DEGIOVANNI, Préfète de la Haute-Marne ;

VU le décret du 6 décembre 2017 portant nomination de M. François ROSA, en qualité de Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne ;

VU l'arrêté ministériel n° U14636600035834 du 21 août 2019 portant nomination de M. Reynald BEN MIR, Conseiller d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer en qualité de directeur des services du cabinet du Préfet de la Haute-Marne ;

VU les arrêtés ministériels portant nomination dans le Cadre National des Préfectures de :

- M. Jimmy WEIDNER
- Mme Catherine GRIFFRATH ;
- Mme Lysiane BRISBARE ;
- M. Laurent WEBER

VU l'arrêté n° 618 du 15 février 2017 portant organisation des missions de la préfecture ;

VU l'arrêté n°52-2020-07-174 du 22 juillet 2020 portant nomination de M. Jimmy WEIDNER, attaché d'Administration de l'État, sur le poste de chef du service des sécurités à la préfecture de la Haute-Marne à compter du 1^{er} septembre 2020 ;

VU l'arrêté n°52-2020-04-076 du 21 avril 2020 portant nomination de Mme Catherine GRIFFRATH, attaché d'Administration de l'État, sur le poste d'adjoint au chef du service des sécurités à la préfecture de la Haute-Marne à compter du 1^{er} avril 2020 ;

VU la décision préfectorale n° 949 du 30 mars 2017 portant nomination de Mme Lysiane BRISBARE sur le poste de chef du bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle, à compter du 1^{er} avril 2017 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne,

ARRETE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à compter de la date de publication de cet arrêté, à M. Reynald BEN MIR, Directeur des Services du Cabinet, pour signer les correspondances, actes et documents administratifs ou comptables se rapportant à l'activité du service des sécurités, du bureau de la représentation de l'État et du garage à l'exception des correspondances adressées aux Parlementaires et aux Ministres.

Délégation lui est donnée lorsqu'il assure le service de permanence, à l'effet de signer toute décision nécessitée par une situation d'urgence, dans la limite des textes réservant la compétence aux membres du corps préfectoral.

ARTICLE 2 : Délégation est donnée, à compter de la date de publication de cet arrêté, à M. Reynald BEN MIR, Directeur des Services du Cabinet, à l'effet de signer les matières relevant des soins psychiatriques sur décision du représentant de l'État et des soins psychiatriques des personnes détenues atteintes de troubles mentaux, en vertu des articles L 3211-1 et suivants, L 3213-1 et suivants, L 3214-1 et suivants du code de la santé publique, et de l'article D 398 du code de procédure pénale.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Reynald BEN MIR, la délégation de signature qui lui est consentie en application de l'article 1 du présent arrêté, pourra être exercée par :

- M. Jimmy WEIDNER, chef du service des sécurités ;
- Mme Catherine GRIFFRATH, adjointe au chef du service des sécurités ;
- Mme Lysiane BRISBARE, chef du bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle ;
- M. Laurent WEBER, chef du garage ;

pour les documents se rapportant à l'activité de leur service ou de leur bureau.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Reynald BEN MIR, ce transfert de délégation exclut la signature des actes relevant de l'article 2, lesquels seront confiés à la signature du secrétaire général de la préfecture.

ARTICLE 4 : Toutes dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne et le Directeur des Services du Cabinet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Marne.



Élodie DEGIOVANNI

PÔLE COLLECTIVITÉS LOCALES ET
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ARRÊTÉ N° 52-2020-08-223 DU 31 AOUT 2020
portant convocation des électeurs de la commune de WASSY

Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne

VU le code électoral et notamment ses articles L 247, L 253, L 255-4, R 124 à R 127;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-35 à L 2121-39, L 2122-7, L 2122-8, L 2122-14, L 2122-15 et L 2122-17;

VU la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral ;

VU la loi n°2019-1461 du 27 septembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

VU le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon et portant convocation des électeurs ;

VU la circulaire n° INT1625463 du 19 septembre 2016 relative à l'organisation des élections partielles ;

VU la circulaire n° INTA2000661J du 16 janvier 2020 relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;

VU les résultats à l'issue du premier tour des opérations électorales qui se sont déroulées le 15 mars 2020 dans la commune de Wassy pour l'élection des conseils municipaux et des conseils communautaires ;

VU le recours enregistré le 19 mars 2020 auprès du Tribunal Administratif de Châlons en Champagne ;

VU la décision du Tribunal Administratif de Châlons en Champagne du 26 juin 2020 annulant les opérations électorales du 15 mars 2020 dans la commune de Wassy et sa notification accomplie auprès des élus au sein du conseil municipal ;

VU l'arrêté préfectoral n° 52-2020-08-148 du 18 août 2020 portant institution d'une délégation spéciale au sein de la commune de Wassy,

VU l'arrêté préfectoral n° 52-2020-07-079 du 7 juillet 2020 portant délégation de signature à M. ROSA François, Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au renouvellement intégral du conseil municipal ;

SUR proposition de la Secrétaire générale de la sous-préfecture de l'arrondissement de Saint-Dizier,

ARRÊTE :

Article 1 : Les électrices et électeurs de la commune de WASSY, inscrits sur les listes électorales principale et complémentaire extraites du répertoire électoral unique et à jour des tableaux prévus aux articles R.13 et R.14 du code électoral, telles qu'elles ont pu être ultérieurement modifiées en application des articles L.30 et L.31, sont convoqués pour le **dimanche 18 octobre 2020** à l'effet de procéder à l'élection municipale partielle intégrale et à l'élection des conseillers communautaires.

Au cas où il serait nécessaire de procéder à un second tour de scrutin, celui-ci aura lieu le **dimanche 25 octobre 2020**.

Le nombre de conseillers municipaux à élire s'élève à **vingt-trois (23)**.

- Les listes paritaires de candidats devront comporter au moins vingt-trois (23) candidats, et au plus vingt-cinq (25).

Le nombre de conseillers communautaires à élire s'élève à **trois (3)**.

- Les listes paritaires de candidats devront comporter trois (3) candidats, augmenté d'un candidat supplémentaire, soit quatre (4) candidats.

Article 2 : Les opérations de vote se dérouleront dans les formes prévues par le code électoral. Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

Article 3 : Les déclarations de candidatures seront reçues en Sous-Préfecture de Saint-Dizier du lundi 21 septembre 2020 au jeudi 1^{er} octobre 2020 aux horaires d'ouverture au public : de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30, à l'exception du jeudi 1^{er} octobre 2020 où elles seront reçues jusqu'à 18 heures.

Dans l'éventualité d'un second tour de scrutin, les déclarations de candidatures seront déposées entre le lundi 19 octobre 2020 de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30, et le mardi 20 octobre 2020 de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le cas échéant, le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » (www.telerecours.fr).

Article 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Marne et la Présidente de la délégation spéciale de la commune de WASSY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans la commune de WASSY et affiché immédiatement aux emplacements d'affichage habituels. Une copie sera transmise à titre d'information au président du Tribunal d'Instance de Saint-Dizier et au colonel, commandant de groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Marne.

Chaumont, le 31 AOÛT 2020

Le Secrétaire Général



François ROSA